

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2029 - 22 juin 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

## Après les législatives

**La gauche  
prétend que  
la résistance  
passe par  
l'Assemblée,  
qu'elle le  
montre !**

p. 3, 4, 5 et 16

## **EDF-GDF**



**ouverture  
du marché  
aux frais  
des  
usagers**

p. 12

## Palestine

**Après la prise de Gaza  
par le Hamas**

p. 8



# Sommaire

## Élections législatives

- p4** ■ Petits et gros mensonges électoraux  
■ Juppé dépité  
■ TVA « sociale »
- P5** ■ Le deuxième tour des législatives
- P16** ■ Le gouvernement Fillon 2 : le pare-feu de Sarkozy  
■ La carrière d'élus et ses aléas

## Leur société

- p6** ■ Sécurité sociale : les attaques continuent  
■ Sans logis
- p7** ■ Fillon, Parisot et le smic  
■ Détaxe des heures supplémentaires  
■ Ministère de l'Intérieur : travailler plus sans gagner plus  
■ Marché de l'art et art du marché
- p11** ■ Salon du Bourget : ça plane pour les profits  
■ Procès des repreneurs d'Air Liberté  
■ Lac de l'Ailette : Center Parcs, une usine à fric
- p12** ■ L'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz : porte ouverte aux augmentations des prix

## Tribune

- p6** ■ Le temps des manoeuvres

## Dans le monde

- p8** ■ Gaza : après la prise de contrôle du territoire par le Hamas  
■ Chine : esclaves du Tiers Monde... et d'ici
- p9** ■ États-Unis : un crime raciste condamné... quarante-trois ans après  
■ Union européenne  
■ À la recherche d'un traité simplifié

## Il y a cent ans

- p10** ■ De mars à juin 1907, la révolte des vigneron du midi

## Dans les entreprises

- p13** ■ Renault Le Mans : la lutte pour la réintégration continue  
■ Chausson Outillage-Reims  
■ SNCF-Dépôt de Rennes
- p14** ■ SSII - Rennes : technologies de pointe et précarité  
■ LPC-Villers-Saint-Paul : après un accident grave
- p15** ■ Poste de Rezé : recul de la direction  
■ LFC-Paris : grève pour les salaires  
■ Sogerma Rochefort : fin de la grève

# L'armée, un service public protégé par Sarkozy

Sarkozy a mené campagne sur son projet de réduction des moyens dévolus aux services publics, en annonçant qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ne sera pas remplacé.

Cela ne l'empêche pas de déclarer que certains secteurs de l'État pourront être épargnés, ceux concernant la Défense nationale et tout ce qui concerne de près ou de loin les forces armées.

À l'occasion d'une visite au Centre de planification et de conduite des opérations de

l'état-major des armées françaises, il a tenu à affirmer que, s'il lui semblait que la France disposait de moyens militaires à la hauteur de ses ambitions internationales, il entendait bien les garder.

Douze mille militaires français participent actuellement à des opérations à l'étranger dans le cadre de missions de l'ONU, de l'OTAN ou de l'Union européenne, en Afghanistan, au Liban, sans oublier la Côte-d'Ivoire ; dans tous les cas il s'agit toujours d'assurer la présence des grandes puissances

pour garantir les intérêts des grands groupes industriels et financiers.

Tout cela a un coût. Pas moins de 700 millions d'euros devront par exemple être engagés cette année pour financer la construction d'un second porte-avions dont on sait qu'il n'est ni nécessaire, ni utile, mais bien nuisible.

Et tant pis pour la population si l'on doit en contrepartie faire des économies sur les services publics utiles, ceux-là, à la population.

Alain VALLER

# Les banques au chevet des bébés

Les banques ciblent la clientèle jeune. Les actifs et les retraités, pour leur part, n'ont guère de chance d'échapper à leur mainmise sur leurs revenus, même maigres, puisque les salaires et les pensions sont presque obligatoirement versés sur un compte bancaire. Alors, les banques se lancent dans des campagnes de publicité à plusieurs millions d'euros chacune, pour tenter de « faire entrer dans [leur] univers » – selon le mot d'un responsable de la communication à la BNP –, un public encore peu enclin aux calculs de fins de mois.

Langage et ton prétendu-

ment « jeunes » pour les uns, appel aux services de chanteurs et humoristes pour d'autres, musique et sport, messages sur internet, tout est bon pour amener les 18-20 ans à prendre rendez-vous avec un conseiller et à mettre le doigt dans l'engrenage. C'est en centaines de milliers de nouveaux clients que les groupes bancaires chiffrent leurs objectifs, tablant sur cette période où les jeunes commencent à travailler, cherchent un logement et contractent parfois des emprunts.

L'une de ces banques, la Caisse d'Épargne, prépare même à grands coups de pub le

lancement d'une carte de crédit – prépayée comme une carte de téléphone – destinée aux adolescents de 12 à 17 ans.

En cherchant à récupérer l'argent qui « dort » dans les tirelires et à en tirer profit, les banques lorgnent explicitement sur les deux milliards d'euros qui, à les en croire, circuleraient entre les mains des moins de 15 ans. Inutile d'ajouter qu'elles rêvent de réveiller ces sommes à leur profit, en prélevant éventuellement agios et intérêts !

Viviane LAFFONT

• Manifestation dimanche 1<sup>er</sup> juillet

# Contre les expulsions et pour la régularisation de tous les sans-papiers !

À l'approche de l'été et des vacances scolaires, de nombreuses associations de défense des sans-papiers dénoncent le zèle des préfets à organiser les expulsions : « *Incontestablement, on assiste à une accélération des interpellations* » déclare un responsable.

Afin de réclamer l'arrêt des rafles et expulsions ainsi que la régularisation de tous les sans-papiers, ces associations organisent une manifestation le dimanche 1<sup>er</sup> juillet. Des cortèges se formeront au départ de différents arrondissements et convergeront pour se rassembler à 18 heures, place de Stalingrad, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement. Lutte Ouvrière est solidaire de cet appel.

# Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

## BORDEAUX

Samedi 23 juin  
à partir  
de 16 h 30

Salle  
Louise-Michel  
Saint-Médard-en-Jalles



## LIMOGES

Samedi 23 juin  
à partir  
de 15 h

Salle des fêtes  
de  
Beaune-les-Mines

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
Télécopie : 01 48 10 86 26

## Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....  
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière  
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 18 juin



# La gauche prétend que la résistance passe par l'Assemblée, qu'elle le montre donc !

À l'issue du deuxième tour des élections législatives, l'UMP, le parti de Sarkozy, dispose à lui seul de la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Sans même compter les députés centristes qui ont abandonné leur chef de

file Bayrou pour assurer leur réélection en ralliant Sarkozy. Le président de la République dispose donc d'une majorité plus que confortable pour mettre en pratique la politique qu'il a annoncée. Une politique faite d'attaques contre le niveau de vie des classes populaires et leurs conditions d'existence et de travail.

Mais, contrairement aux prévisions des sondages, repris et répercutés entre les deux tours aussi bien par les dirigeants de la droite pour triompher que par les dirigeants de la gauche pour mobiliser leur électorat, il n'y a pas eu un « tsunami » en faveur de la droite, et la gauche s'en tire finalement mieux que ce que ses dirigeants eux-mêmes escomptaient.

Le PS augmente même d'une soixantaine le nombre de ses députés. L'opposition de gauche, PC et Verts compris, est plus nombreuse dans cette assemblée qu'elle ne l'était dans la précédente.

Le principal argument du PS lors de ces élections législatives, repris à son compte par le PC, a été de demander aux électeurs de lui donner assez de députés pour que l'opposition à la Chambre puisse constituer un contre-pouvoir à Sarkozy.

Eh bien, le PS a obtenu ce qu'il demandait ! Ses dirigeants se glorifient d'avoir endigué la vague bleue annoncée. Et cerise sur le gâteau : la défaite d'Alain Juppé, numéro deux du gouvernement, qui, après son échec à Bordeaux, a annoncé sa démission de celui-ci ! Il suffisait de voir la mine réjouie des dirigeants socialistes, le soir des élections, en particulier de ceux qu'on donnait perdants et qui finalement sauvent leur siège, pour y lire que ce deuxième tour constitue une heureuse surprise pour le PS.

Le PC, lui, se flatte d'avoir conservé 18 députés, bien loin de la chute calamiteuse prédite entre les deux tours.

Malgré la majorité conservée par la droite, la gauche est, en somme, contente.

Mais en sera-t-il de même pour les classes populaires ? Le PS dispose du groupe parlementaire conséquent qu'il demandait à son électorat de lui accorder. Qu'il montre donc en quoi une forte proportion de députés de gauche sera un moyen de résister aux mauvais coups qui s'annoncent ! Qu'il montre donc quelles sont les mesures préjudiciables aux intérêts des classes populaires qu'il est capable d'empêcher !

Il serait cependant hasardeux pour les travailleurs de ne compter, face aux attaques annoncées par le gouvernement, que sur l'opposition de gauche à l'Assemblée.

Mais le sursaut de l'électorat populaire entre les deux tours est l'indice qu'il n'est pas dupe des rodomontades de Sarkozy. Celui-ci comme ses ministres ont beau prétendre cyniquement que l'élection présidentielle leur a donné un chèque en blanc pour les mesures antiouvrières, celles annoncées pendant la campagne, voire celles sorties du chapeau après le premier tour, comme la hausse de la TVA, cela ne passe pas.

La véritable opposition dont Sarkozy et les siens ont toutes les raisons de s'inquiéter ne réside pas dans le plus grand nombre de députés obtenus par la gauche. D'après l'arithmétique parlementaire, Sarkozy dispose d'une majorité pour faire passer les lois qu'il veut. La véritable opposition menace de venir du pays lui-même, de ses classes populaires.

Ce que la majorité de droite a à redouter et, derrière elle, le grand patronat, c'est que l'opposition ne se limite pas à l'hémicycle de l'Assemblée nationale et à ses couloirs. C'est que le monde du travail exprime qu'il n'acceptera pas éternellement de voir son pouvoir d'achat baisser, les licenciements se multiplier et la pauvreté se généraliser. Et qu'il l'exprime par les moyens qui sont les siens, par la grève, par des manifestations, par une explosion sociale assez puissante et déterminée pour que le patronat craigne pour ses profits et pour ses capitaux.

Arlette LAGUILLER

## • Le nombre de femmes à l'Assemblée nationale

### La parité n'est pas pour demain

L'Assemblée nationale compte désormais 107 femmes sur un total de 577 députés. Il y a là un progrès par rapport à l'Assemblée sortante où elles n'étaient que 76, cela permet à la France de passer du 86<sup>e</sup> au... 58<sup>e</sup> rang mondial des pays pour la représentation des femmes au Parlement ! Il y a encore du chemin à parcourir et,

avec 18,54 % des sièges occupés par des femmes, l'Assemblée reste bien loin de la parité recommandée.

La loi sur la parité votée en juin 2000 ne l'impose pas aux partis, ils sont juste soumis à des pénalités financières si elle n'est pas respectée dans la présentation des candidats ; si les partis s'éloignent de l'équilibre hom-

mes-femmes, la subvention qu'ils touchent de l'État au titre du financement public des partis est réduite en proportion de cet écart. Ainsi en 2002, l'UMP qui n'avait présenté que 19,6 % de femmes a été pénalisée de 4,2 millions d'euros. Il faut croire cependant que pour eux le jeu en vaut la chandelle : dans leurs calculs de départ,

ils pèsent d'un côté ce qu'ils pensent pouvoir gagner en notables, ce qui veut dire aussi des avantages financiers, et ce qu'ils perdent de l'autre en ne respectant pas la parité.

Cette fois-ci, l'UMP a fait un « effort » en présentant 26,6 % de femmes mais, à l'arrivée, elles ne sont que 14 % d'élues. Car à l'UMP,

et dans une moindre mesure au PS, les circonscriptions dites « gagnables » sont réservées majoritairement aux hommes, ceci étant amplifié par le fait que les sortants sont en outre rarement prêts à laisser leur place à qui que ce soit, homme ou femme.

Marianne LAMIRAL

## Petits et gros mensonges électoraux

Dans leur compétition dans le cadre des élections législatives, aussi bien la droite que la gauche, c'est-à-dire l'UMP et le Parti Socialiste, ont utilisé exactement les mêmes arguments.

Le Parti Socialiste implorait les électeurs de lui donner un maximum de députés en affirmant qu'il fallait un nombre suffisant de députés, même minoritaires, pour pouvoir peser sur le pouvoir quasi discrétionnaire de la droite. Les électeurs l'ont écouté et lui ont donné en grande partie ce qu'il demandait.

Mais c'était évidemment un énorme mensonge car, dans la Constitution actuelle, celle que de Gaulle a fait approuver par référendum en 1958, la minorité n'a strictement aucun pouvoir. Si l'on n'est pas majoritaire à la Chambre des députés, on ne peut rien décider puisque tout se décide à la majorité des députés et que les grands partis, comme l'UMP, obéissent à une discipline qui les fait voter, comme un seul homme, tout ce que le gouvernement propose. Il y a parfois des désaccords, exprimés par eux parce qu'ils ont besoin de faire une certaine démagogie vis-à-vis de ceux qui les ont élus. C'est souvent le cas lorsque le gouvernement veut appliquer des impératifs européens et que cela gêne certains agriculteurs ou certains pêcheurs, voire certains petits industriels. Il faut bien que les

députés du coin protestent un peu ! Cependant, finalement, ils votent ce qu'on leur demande de voter.

Le PS a menti à ses électeurs en disant que plus les députés du PS seront nombreux, plus ils pourront peser sur la majorité. Le règlement de l'Assemblée prévoit qu'avec vingt députés on peut constituer un groupe parlementaire et qu'à ce titre on peut intervenir, déposer des amendements, voire des projets de lois, mais qui sont inmanquablement rejetés par la majorité.

Même la droite a utilisé un argument voisin. L'UMP a demandé à l'électorat de droite de donner la plus forte majorité possible à Sarkozy, au gouvernement qu'il a choisi, pour paraître-il qu'il puisse sans problème tenir les promesses qu'il a faites durant la campagne des présidentielles. Cela est un tout aussi gros mensonge que les propos du Parti Socialiste. En effet, il suffit d'avoir ne serait-ce qu'une voix de majorité à l'Assemblée pour faire voter tout ce que le gouvernement veut. Il y a même une assurance contre absentéisme puisque les députés présents peuvent voter pour les absents et qu'on a vu des lois votées lorsque les bancs de l'Assemblée étaient quasiment vides. Il y a aussi une assurance décès puisque, si un député décède, il est immédiatement remplacé par son suppléant sans qu'il y ait d'autre élection. Il n'y a que dans le cas

exceptionnel où un député doit laisser son siège à son suppléant, lorsqu'il est ministre par exemple, que cela fait une voix en moins à l'Assemblée si le suppléant décède à ce moment-là. Mais parmi les projets de Sarkozy, il y a celui de ré-offrir à un ministre déchu son siège de député à la place du suppléant.

À menteur, menteur et demi ! Mais le plus menteur, peut-être, est l'ancien ministre socialiste Strauss-Kahn, qui affirme que c'est en quelque sorte grâce aux députés socialistes, minoritaires dans la dernière Assemblée, que la loi sur le contrat première embauche (CPE) a été abandonnée, et cela alors que des milliers d'étudiants savent que c'est par leur lutte qu'il l'a été. On peut d'ailleurs se demander pourquoi les députés du Parti Socialiste n'ont pas joué le même rôle lors du vote du contrat nouvelles embauches qui intervint quelque temps auparavant et qui touche potentiellement bien plus de salariés que le CPE n'en aurait touché.

Mais à répéter un mensonge comme le fait Strauss-Kahn, cela peut parfois devenir une vérité dans l'esprit d'un grand nombre de gens. C'est sur cela qu'il compte. Cela nous donne une idée de la fiabilité et de la sincérité de tous ces gens-là, de droite comme de gauche.

Roger GIRARDOT

### • Juppé dépité

## Tant va la cruche à l'eau...

Juppé, ex-adjoint aux Finances (douteuses) de Chirac à la mairie de Paris, ex-Premier ministre conspué par les manifestants en décembre 1995, ex-professeur au Québec pour cause d'inéligibilité en France, est maintenant ex-ministre d'État au Développement durable faute d'avoir pu se faire élire député.

Le « meilleur d'entre nous », d'après Chirac, avait pourtant tout assuré. De retour en politique, il avait demandé au maire de Bordeaux de démissionner afin qu'il puisse prendre sa place. Pour l'élection législative, Juppé se présentait dans une circonscription qui vote toujours (croyait-il) à droite. Tout récemment promu ministre chargé de l'Écologie, il s'était fait prendre en photo à vélo, puis en train de replanter des espèces protégées. Marchant dans les rues, il avait appris à mettre sa veste sur



l'épaule pour que les badauds et les téléspectateurs voient bien qu'il « mouillait sa chemise » ; l'expression est très en vogue à l'UMP où visiblement c'est l'idée qu'on se fait du travail manuel.

Juppé comptait sur la « vague bleue » qui devait, d'après un de ses collègues, faire élire n'importe quel âne pourvu qu'il ait l'étiquette UMP.

N'importe quel âne, mais pas Juppé !

Paul GALOIS

### • TVA « sociale »

## Une taxe défendue par l'UMP... et le PS

Depuis le soir du deuxième tour des législatives, de nombreux notables de droite, députés ou ex-députés ont fait savoir leur mécontentement de la publicité donnée au projet de TVA « sociale », coupable selon eux de la non-élection de quatre-vingts députés UMP. Mais ces regrets sur des sièges perdus n'ont pas entraîné la mise aux oubliettes de cette augmentation de la TVA.

Le secrétaire général de l'UMP, Devedjian, un de ceux qui ont le plus protesté contre cette annonce, a déclaré : « La TVA sociale n'est pas une promesse de Nicolas Sarkozy... c'est

un sujet de réflexion. » Quant au ministre du Budget, Woerth, il a tenu à préciser au lendemain de l'élection que la décision sur une éventuelle instauration d'une TVA « sociale » « serait prise à la fin du mois de juillet ». Alors, tassement électoral ou pas, Sarkozy « réfléchit » avec son gouvernement sur le meilleur moyen de faire un beau cadeau au patronat avec l'argent des travailleurs, chômeurs et retraités.

Car rappelons que si le gouvernement « étudie » la possibilité d'augmenter la TVA de 5 %, et donc de renchérir d'autant les prix au détail, c'est pour alléger les

cotisations sociales payées par les employeurs, non pour les aider à créer des emplois, mais pour augmenter leurs profits. Et les allègements de cotisations précédents n'ont jamais fait baisser les prix, ni fait augmenter les salaires, et ils ont encore moins assaini les comptes de la Sécu. Ils n'ont fait qu'en creuser un peu plus le trou, l'État ne payant jamais à la Sécurité sociale la totalité de la part qu'il devrait verser pour compenser les recettes manquantes.

Et puis pourquoi tout ce beau monde se gênerait-il ? Au jeu des devinettes, on peut demander qui a déclaré, réclamant l'instauration

d'une TVA « anti-délocalisation » : « Les ressources, il faut les prendre là où elles se créent », et précisé sa pensée quelques jours après en ajoutant : « La TVA est de loin l'impôt le plus "productif"... il introduit une forme de progressivité de la taxation selon les modes de consommation... Mon idée est d'utiliser les "points forts" de la TVA pour poursuivre des objectifs clairs et précis. Premier objectif : la lutte contre les délocalisations... » ? L'auteur de cette défense d'une hausse de la TVA « pour alléger le coût du travail » n'est ni Borloo, ni Fillon ou Sarkozy. Non, c'est Dominique Strauss-Kahn qui

l'a dit en septembre 2005, pendant et après les universités d'été du PS. C'est le même qui a fustigé la proposition de la TVA anti-délocalisation du gouvernement en la taxant de « patronale »...

C'est dire que, malgré les discours du PS sur la nécessité de faire contrepoids aux décisions gouvernementales en faisant élire le plus de députés possible à l'Assemblée, ce n'est pas de ce côté-là qu'il faut attendre une opposition bien vigoureuse à ce projet d'augmentation du taux de la TVA. La réaction devra venir des travailleurs eux-mêmes.

Paul SOREL

## • Le deuxième tour des législatives

# Un avertissement qui coûte 35 députés à l'UMP

L'aspect le plus marquant du deuxième tour des législatives de 2007 est le sursaut d'une partie de l'électorat de gauche qui a fait que le raz-de-marée électoral annoncé en faveur de la droite n'a pas eu lieu. L'UMP dispose d'une majorité confortable à l'Assemblée, mais elle n'est pas écrasante, et l'opposition de gauche a augmenté le nombre de ses députés.

Bien sûr, le décalage le plus important s'est fait entre certaines prévisions – 450, voire 500 députés annoncés pour l'UMP – et le résultat final. Ce n'est certes pas la première fois que des extrapolations à partir des sondages aboutissent à des prévisions fantaisistes. Mais il n'y a pas que cela.

La comparaison avec le deuxième tour des législatives de 2002 va dans le même sens. Le nombre de députés UMP recule de 359 en 2002 à 324 en 2007, soit 35 sièges. Le PS, de son côté, passe de 149 députés à 207, ce qui représente 58 sièges de plus. Il est difficile de comparer les pourcentages des électeurs qui ont voté, respectivement, pour l'UMP et pour le PS, car cela dépend, évidemment, du nombre de députés élus au premier tour. Mais, alors qu'en 2002 l'ensemble de la gauche n'avait recueilli que 42,13 % des voix au deuxième tour, en 2007 le pourcentage passe à 49,1 % (et 49,7 % seulement pour la droite).

L'abstention étant du même ordre (autour de 40 %) entre le premier et le deuxième tour de ces élections, on peut en conclure que deux mouvements se sont croisés pour aboutir au résultat.

### Une réaction de l'électorat de gauche

D'un côté, après un premier tour triomphal dans la foulée de la victoire de Sarkozy à la présidentielle,

l'électorat de droite n'a pas éprouvé le besoin de se remobiliser. Pour des raisons symétriques, l'électorat de gauche s'est remobilisé, en particulier dans les circonscriptions où un candidat de la droite risquait d'écarter un député de gauche.

Les commentateurs glossent beaucoup sur la volonté de rééquilibrage d'un électoral, pris comme une entité globale, qui aurait voulu ainsi montrer à Sarkozy qu'il ne voulait pas lui donner un pouvoir excessif. Mais l'électorat n'est pas un tout avec une seule volonté. C'est bien l'électorat populaire qui s'est remobilisé dans une certaine mesure. Pourquoi ? Parce qu'il aurait été touché par l'axe électoral des dirigeants socialistes qui était qu'il fallait envoyer à la Chambre une forte opposition qui puisse représenter un contrepouvoir à celui de Sarkozy ? Que l'électorat de gauche ait été touché ou pas par cette argumentation fallacieuse, deux annonces faites par le gouvernement l'ont amené à réagir. D'une part, l'information que le smic ne bénéficiera pas, cette année, du pourtant dérisoire coup de pouce que les gouvernements même de droite donnaient à l'augmentation annuelle mécanique du smic ; et, surtout, l'annonce d'une hausse énorme de la TVA.

Bien que le gouvernement ait accolé le terme « sociale » à cette hausse de la TVA et que le Premier ministre l'ait présentée comme une « TVA contre les délocalisations », l'électorat populaire a interprété, à juste raison, cette annonce d'augmenter la TVA de cinq points comme la menace d'une augmentation très sensible des prix, dont les catégories les plus pauvres de la population allaient être les principales victimes.

La réaction a été immédiate, bien que purement électorale. Elle a des conséquences politiques.

À s'en tenir à l'arithmétique parlementaire, l'UMP

conserve une majorité suffisante à l'Assemblée pour voter toutes les lois que Sarkozy lui demandera. Cela ne console certainement pas tous les candidats présentés ou soutenus par l'UMP qui, au premier tour, entretenaient déjà ce fauteuil parlementaire qui allait leur échapper au second.

Plus d'un maudit l'ex-ministre de l'Économie, Jean-Louis Borloo, fraîchement promu à la place de Juppé, pour s'être engagé dans un débat avec Fabius, le soir du premier tour, confirmant qu'une hausse de la TVA était, en effet, envisagée. L'imprudence aurait coûté, selon Raffarin, pas content du tout, 60 sièges à l'UMP. Lui, il aurait sûrement menti en réponse à la question posée.

Du côté de la gauche, le PS peut bénir ce rebondissement de l'opinion publique qui transforme son échec du premier tour en demi-succès au second. Même le PCF et les Verts tirent leur épingle du jeu, bien que le PCF n'ait que 18 députés, en comptant les apparentés, au lieu de 21 dans la précédente Assemblée. Mais, par rapport aux deux ou trois que prévoyaient les sondages, c'est évidemment une heureuse surprise.

### Une certaine inquiétude

Mais il y a autre chose, au-delà de la satisfaction ou de la déception partisane respectives du PS et de l'UMP. Lorsque le quotidien *Le*

*Monde*, par exemple, se réjouit que les législatives ne se soient pas traduites par une écrasante majorité de droite, ce n'est pas seulement parce que son cœur penche du côté du PS. « Avec une gauche dotée de 227 sièges, le Parlement sera, plus sûrement que la rue, le lieu de discussion des sujets qui fâchent. L'insatisfaction pourra s'y exprimer avec quelques chances d'être entendue, sinon écoutée », écrit le quotidien. Ce souhait que le Parlement soit « le lieu de discussion des sujets qui fâchent », plutôt que la rue, indique une inquiétude qui n'est pas seulement celle de l'éditorialiste du *Monde*.

Un des inconvénients d'une concentration trop importante du pouvoir est qu'elle constitue un objectif trop tentant pour les classes populaires. Et *Le Monde* n'a peut-être pas tort lorsqu'il évoque l'hypothèse que Sarkozy lui-même « ne verra sans doute pas que des inconvénients à cette victoire moins large qu'annoncée », et pas seulement en raison des difficultés que, bien souvent dans le passé, des présidents ont eues avec leur propre majorité parlementaire lorsque celle-ci était écrasante.

Le gouvernement se prépare à porter des coups aux classes populaires. Certains ont été répétés tout au long de la campagne. D'autres suivront comme le projet d'augmenter la TVA, maladroitement dévoilé entre les deux tours des élections.

Comment la colère se manifesterait-elle ? Rien ne garantit que la réaction se

limitera à celle, indirecte et atténuée, des protestations parlementaires.

Après avoir joué le matamore pendant la campagne électorale présidentielle pour gagner des voix à droite, Sarkozy est bien plus prudent depuis qu'il est élu. Sa prise de contact avec les dirigeants syndicaux avant même d'être investi, son choix de prendre quelques ministres de gauche dans le gouvernement, quitte à en écarter des gens de son camp, ou encore son geste vis-à-vis du milieu enseignant de supprimer les mesures du ministre de Robien montrent qu'il redoute des réactions venant de différentes catégories des classes populaires. C'est encore lui qui a reculé sur la TVA sociale, annonçant qu'elle ne serait pas appliquée immédiatement, voire pas du tout, si elle entraînait une hausse des prix. Ce n'était qu'une promesse, et elle venait trop tard.

Ce ne sont pas les responsables syndicaux que Sarkozy craint, et encore moins l'agitation parlementaire des députés de gauche. Mais il vaut mieux les ménager car les uns comme les autres peuvent être indispensables pour canaliser, pour endiguer le mécontentement venant d'en bas.

Le sursaut de l'électorat populaire n'est qu'un petit indice, mais Sarkozy a raison de prendre pour un avertissement sans frais ce qu'il pourrait bien annoncer.

Georges KALDY

### Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 105 (mai-juin 2007)

#### L'élection présidentielle et après

Sarkozy à la présidence : dans la continuité d'un pouvoir réactionnaire  
Commentaires sur le premier tour de la présidentielle  
Que signifie politiquement « le camp des travailleurs » ?

#### Élections législatives des 10 et 17 juin 2007

Plus de 560 candidates et candidats de Lutte Ouvrière

#### Tribune de la minorité :

Sarkozy fait son malin, pour combien de temps ?

#### Documents

#### Résultats



Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Le temps des manœuvres

Comblés les éléphants et autres jeunes lions (c'est eux qui le disent !) du PS qui s'étaient succédé entre les deux tours des législatives pour demander au peuple de les élire en nombre afin de s'opposer à la « vague bleue » et ne pas donner tous les pouvoirs à Sarkozy ! Néanmoins, c'est avec modestie qu'ils ont accueilli la quarantaine de députés supplémentaires inespérés : il est plutôt question d'utiliser le parlement pour discuter courtoisement que s'opposer féroce ; plutôt question de moderniser le parti que d'en faire un instrument de combat ; plutôt question de préparer 2012 que les luttes qui vont être nécessaires dans les mois qui viennent. Pas envie d'être mis au pied du mur, les dirigeants du PS ! C'est même avec un intérêt amusé plutôt que de l'indignation qu'ils accueillent le retournement de veste de leurs amis politiques (après Éric Besson, Martin Hirsch et Bernard Kouchner, voilà Jean-Marie Bocquel et Fadela Amara...) qui entrent au service de la politique de Sarkozy.

Certes, il faut se garder de trop prendre au sérieux les annonces (aussi bien de nominations que de projets de lois) de ces premières semaines du quinquennat Sarkozy. Elles ne reflètent sans doute que partiellement la politique qui sera menée par la suite. Dans la perspective des législatives, il s'agissait d'abord de gestes symboliques envers les différents composants de l'électorat.

Les cadres aisés, petit patronat et – mais ce sont souvent les mêmes – détenteurs de gros patrimoines, ont eu leur compte de promesses : déductions fiscales diverses (sur les intérêts d'emprunts immobiliers, sur les successions), réduction des cotisations patronales. À l'intention d'une partie des couches populaires, celle qui est sensible à la démagogie sécuritaire et xénophobe de l'extrême droite, le gouvernement a communiqué sur ses objectifs en matière d'expulsions d'étrangers en situation irrégulière, sur le regroupement familial ou sur les peines plancher.

Et pour tous, le gouvernement a repris à son compte la tactique très prisée de Chirac consistant à marteler ses bonnes intentions sur des thèmes consensuels (handicap, sécurité routière, illettrisme). Cette fois-ci, c'est sur la défense de l'environnement et le « développement durable » que l'accent a été mis – en paroles bien sûr.

Mais c'est surtout le terrain social, où se préparent les véritables attaques, que le nouveau président et son équipe ont commencé à baliser. Que Sarkozy ait reçu les confédérations syndicales aussitôt après son investiture n'annonçait

déjà rien de bon d'autant que celles-ci ont semblé se prêter assez facilement au jeu, en dépit de la forte hostilité à Sarkozy qui anime les milieux militants. Plus récemment, ce sont les syndicats enseignants qui ont été appâtés. Alors que Darcos, le nouveau ministre de l'Éducation, s'appretait à publier l'abrogation des décrets de Robien (une concession certes puisqu'ils allongeaient les horaires de travail et réduisaient les traitements des enseignants), Sarkozy recevait lui-même les fédérations enseignantes à l'Élysée. La manœuvre n'a pas manqué son but : à la sortie, à la FSU (« on est satisfait en ce sens que nous avons obtenu les réponses que nous attendions sur les questions urgentes » bien que « des questions subsistent pour l'avenir »), comme à l'UNSA : (« Le président a montré son engagement personnel et solennel sur l'Éducation »), on se félicitait. Espérons que, contrairement à leurs dirigeants syndicaux, les enseignants eux-mêmes n'oublient pas que la droite compte bien réaliser d'importantes économies sur les dépenses de personnel dans l'Éducation, un des postes budgétaires les plus importants qu'elle puisse encore comprimer, comme le rapport Darcos de mars 2007 le propose explicitement.

En fait durant cet intermède électoral, le gouvernement s'est surtout bien gardé de trop s'avancer sur les questions qui pourraient lui valoir des retours de bâtons, notamment le contrat de travail unique ou les régimes spéciaux de retraite, qu'il a préféré remettre à plus tard. Bien lui en a pris d'ailleurs puisque la seule évocation de la TVA sociale (qui finalement ne serait, voyez-vous, que « mise à l'étude ») aurait suffi, selon bien des commentateurs, à provoquer le relatif revers essuyé par la droite au second tour des législatives.

Les bureaux de votes fermés et les panneaux officiels repliés, il est plus que temps de ranger au placard les préoccupations électorales (ne nous parle-t-on pas déjà d'une revanche possible pour la gauche aux municipales de l'année prochaine !) pour celles et ceux qui comptent s'opposer aux mesures réactionnaires de Sarkozy et Fillon. Le jeu d'apaisement et de séduction que ceux-ci déploient actuellement vis-à-vis des syndicats ne reflète qu'une chose : leur peur de réactions de grande ampleur du monde du travail.

Il va s'agir de leur donner raison...

Julien FORGEAT

### Convergences Révolutionnaires n° 51 (mai-juin 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

**Articles :** Les élections présidentielles : le « diable » est élu, le combat continue – Gauche et extrême gauche à l'épreuve des urnes – Grèves, luttes et mobilisations : Citroën-Aulnay : les 300 euros mensuels à l'ordre du jour – TSI-Advantys : les travailleurs du nettoyage face à la SNCF briseuse de grève – Arsenal de Cherbourg : les résistances à la privatisation – Sans-papiers : quand toute une commune refuse les expulsions – Belgique : lois antiterroristes contre militants politiques.

**Dossier :** L'INDE : nouveau « miracle » de l'économie capitaliste ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18

ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Sécurité sociale

# Les attaques continuent

À coups de moindre remboursement des soins, le déficit de l'assurance-maladie est passé de 11,3 milliards d'euros en 2004 à 8 milliards en 2005, puis 5,9 milliards en 2006. Pour 2007, la loi de financement de la Sécurité sociale prévoyait qu'il baisse encore et tombe à 3,9 milliards d'euros. L'objectif risquant de ne pas être atteint, un énième « plan de redressement » des comptes de la Sécurité sociale est proposé. Comme les précédents, il creusera encore un peu plus l'écart entre ceux qui ont les moyens de se soigner et les autres.

Alors que l'espérance de vie augmente grâce aux progrès de la médecine et qu'il est donc légitime que les dépenses de santé soient plus importantes, l'objectif fixé par le Parlement pour l'année 2007 était que ces dépenses n'augmentent pas de plus de 1,1 %, soit moins que l'inflation ! Comme les microbes n'étaient pas au courant, il a suffi que les affections hivernales soient plus importantes qu'en 2006 pour que, à la fin du mois d'avril 2007, les dépenses aient augmenté de plus de 5 %. Et le prétexte a été saisi pour mettre en place un nouveau « plan de redressement » pour un montant de 1,45 milliard d'euros.

Le plan propose que le forfait de un euro à la charge du patient puisse être désormais prélevé jusqu'à quatre fois par jour alors qu'il était limité au premier acte médical de la journée. Ceux qui n'accepteront pas que le pharmacien leur délivre un générique se verront refuser le tiers-payant. Ceux qui sont hors parcours de soins, faute d'avoir déclaré un médecin traitant, ne seront plus remboursés qu'à 50 %. Le plan envisage aussi un renforcement de la « lutte contre la fraude », c'est-à-dire la chasse aux arrêts maladie. On retrouve tous les arguments déjà sou-

vent servis sur la nécessaire « responsabilisation » des malades et qui sont en réalité autant de pénalités envers les plus démunis.

Le directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie, qui présente ces propositions au gouvernement, affirme qu'il s'agit de mesures qui font porter les efforts « de manière équilibrée » entre les différents partenaires. Mais il y en a qui sont plus égaux que d'autres. Sur les 1 450 millions d'économies envisagées, il convie les médecins à baisser le prix des analyses biologiques et de certains actes de radiologie (IRM et scanner) pour un montant de 200 millions d'euros. Mais la demande est soumise à négociation et les médecins concernés ont déjà répondu par la voix de leurs syndicats qu'ils refusaient de « payer l'ardoise ». De même le directeur de la Caisse demande aux industriels du médicament de baisser leurs prix à hauteur de 325 millions d'euros, mais nul doute que ceux-ci sauront aussi « négocier ».

Restent les assurés sociaux, dont les plus pauvres verront leurs possibilités d'accès aux soins encore un peu plus entravées.

Sophie GARGAN

### • Sans-logis

# À défaut de supprimer la misère, cachez-la !

Les promesses du gouvernement de procurer un logement décent à ceux qui n'en ont pas, faites au début de l'année à la suite de l'opération Don Quichotte, ont fait long feu. Parmi les tentes qui avaient été montées à Paris comme abris de fortune, en particulier sur les rives du canal Saint-Martin, un grand nombre ont aujourd'hui disparu, non parce que leurs occupants ont été relogés correctement, mais parce qu'ils ont été chassés vers la périphérie parisienne. À très peu d'entre eux, des solutions durables ont été proposées et pour la majorité, ils restent dans des situations extrêmement précaires.

Médecins du Monde, qui, parmi d'autres, avait distribué des tentes à des sans-logis vivant à la rue, dénonce l'attitude de la préfecture de

Paris à l'approche de l'été et de l'arrivée des touristes. Celle-ci consiste à faire déguerpir par tous les moyens les SDF des trottoirs où ils sont installés : envoi de policiers, tentes jetées à la Seine, chasse aux abris précaires en ville.

Ces tentes irritent sans doute ceux que la seule vue de sans-logis dérange. À défaut de supprimer la misère, le gouvernement et sans doute avec lui la Mairie de Paris ont donc entrepris de la cacher... bien mal d'ailleurs lorsqu'on constate la multiplication des tentes et autres bidonvilles le long du périphérique parisien.

La « ville-lumière » ne manque pas de zones d'ombre et de misère.

Lucienne PLAIN

• **Fillon, Parisot et le smic**

# Le minimum c'est encore trop pour les patrons

Le Premier ministre Fillon, tenant une promesse électorale de Sarkozy, a annoncé qu'il ne donnerait pas de « coup de pouce » au smic le 1<sup>er</sup> juillet. Il est même allé plus loin en affirmant que ce n'était pas au gouvernement de fixer le montant du salaire minimum mais plutôt aux « partenaires sociaux ».

La loi datant de janvier 1970 impose un plancher d'augmentation égal à la moitié de la hausse du pouvoir d'achat du salaire ouvrier calculé par l'Insee et laisse la possibilité au gouvernement d'aller au-delà.

C'est alors le « coup de pouce ». Abolir cette loi et laisser les « partenaires sociaux » décider du montant de l'augmentation du salaire minimum, comme le propose Fillon, ce serait en fait laisser le patronat libre d'augmenter ou non les salaires plancher. La référence implicite aux syndicats (les « partenaires sociaux ») n'est là que pour la forme, les confédérations syndicales étant bien incapables d'empêcher, par la seule discussion autour d'une table, un blocage des salaires.

La fin de l'augmentation annuelle obligatoire du smic risquerait donc en fait d'être la

fin tout court de l'augmentation du salaire minimum.

Le Premier ministre a aussitôt été approuvé par Parisot, présidente du Medef, l'organisation patronale, qui a déclaré que « le smic doit être déterminé selon des critères économiques » et non « des critères politiques ou de générosité », qui risquent selon elle de « créer des dégâts économiques graves ». Pour la présidente du Medef, un smic qui augmente crée des « dégâts économiques » au contraire, par exemple, de profits qui explosent.

Madame Parisot vit dans un monde où les politiciens achè-

tent des voix avec quelques sous tous les 1<sup>er</sup> juillet, où la générosité consiste à faire l'aumône, où les « critères économiques » commandent que les profits augmentent et que les salaires diminuent et où le salaire devrait pouvoir se discuter « librement » entre chaque travailleur (guetté par le chômage) et chaque patron (vacciné contre la générosité).

Mais, heureusement, les gens comme elle finissent par « créer des dégâts sociaux graves », une explosion de colère des travailleurs, par exemple.

Paul GALOIS

• **Placements**

# Marché de l'art et art du marché

Le mois de juin est celui des grandes foires de l'art contemporain, Biennale de Venise, Foire de Bâle, et ventes aux enchères londoniennes, célèbres dans les milieux spécialisés. A cette occasion, les prix se sont encore envolés.

Les chiffres d'affaires du marché de l'art atteignent en effet des sommets. En 2006, les transactions d'œuvres d'art seraient montées à 30 ou 40 milliards de dollars, somme difficile à évaluer plus précisément en raison du caractère privé de la plus grande partie de celles-ci. À elles seules, les ventes aux enchères ont atteint 10,7 milliards de dollars en 2006 dans

le monde, un tiers de plus que l'année précédente. Huit cent dix œuvres ont été vendues au-delà du million de dollars, contre seulement 487 en 2005.

Le marché le plus « porteur » serait celui des œuvres impressionnistes et modernes, selon les deux grandes maisons d'enchères de Londres, qui se partagent les trois quarts des ventes aux enchères. Chez Christie's et Sotheby's, des œuvres sans prix en ont un : un tableau de Claude Monet de la série des *Nymphéas*, par exemple, est estimé 25 à 40 millions de dollars. D'autres œuvres de Pissarro, Degas, Sisley, Cézanne, Matisse, Picasso et

Miro se trouvent au catalogue de leur vente des 19 et 20 juin, et ce ne sera sans doute pas pour atterrir dans des musées.

Pourtant, selon les analystes, c'est moins la qualité artistique de l'œuvre qui attire les acheteurs que son potentiel de plus-value. On s'en serait douté : les soucis de placement de capitaux et de spéculation interparent étroitement le plaisir de la collection, surtout enfermée à double tour dans des coffres climatisés. Ces « investissements » en œuvres d'art, même cachées,

permettent au moins aux collectionneurs français d'échapper pour partie à l'impôt sur la fortune.

Était-ce le souci du descendant de Napoléon Bonaparte qui s'est récemment rendu acquéreur du sabre que son ancêtre, alors Premier consul, arborait le 14 juin 1800 devant ses troupes, face aux Autrichiens, à Marengo. Cette arme, classée monument historique, lui a coûté la bagatelle de 4,8 millions d'euros. Quand on aime la famille, les armes et les millions, on ne compte pas...

Viviane LAFFONT



• **Ministère de l'Intérieur**

# Travailler plus sans gagner plus

À l'appel d'un de leurs syndicats (le Syndicat national des officiers de police), environ 500 policiers ont manifesté mercredi 14 juin pour réclamer le paiement des heures supplémentaires que l'État leur doit depuis des années.

« Selon la police », pour employer la formule consacrée, entre 6 et 7 millions d'heures supplémentaires effectuées ne leur auraient pas été payées. Or, l'administration envisage de ne payer

que 60 % des heures dues, et à un taux horaire brut de 9,25 euros !

« Travailler plus pour gagner plus », ne cesse de clamer Sarkozy en direction des salariés. Mais l'exemple qu'il donne aux patrons (car, pendant presque quatre ans, entre 2002 et 2007, il fut le grand patron des policiers au ministère de l'Intérieur) est bien différent : « Faites travailler plus vos employés, et payez-les si vous le voulez ».

M.L.

• **Détaxe des heures complémentaires**

# Un complément pour les patrons

Le projet de Sarkozy sur les heures supplémentaires, qui vient d'être approuvé par le Conseil d'État, concerne également les heures dites complémentaires, c'est-à-dire les heures de travail accomplies par un salarié à temps partiel au-delà de la durée de travail prévue dans son contrat. Ces heures « complémentaires » ne sont pas majorées, seules les heures au-delà de la 35<sup>e</sup> heure peuvent l'être.

En revanche, ces heures complémentaires seraient désormais, comme les heures supplémentaires, défiscalisées et détaxées, dans la limite de 10 % du temps de travail prévu dans leur contrat. Les salariés ne paieraient par conséquent pas d'impôt sur le revenu pour ces heures, ni de cotisations.

Ces mesures n'auront quasiment aucun effet sur leur pouvoir d'achat. Ne serait-ce que parce qu'une bonne partie de ces salariés à temps partiel ne paient pas d'impôt sur le revenu, faute d'un salaire suffisant. L'effet sera même indirectement très négatif car ce que coûtera l'ensemble de la mesure sera prélevé sur le budget de l'État, c'est-à-dire l'argent des contribuables...

Par contre, du côté des patrons, l'affaire est bien plus intéressante, car dans cette limite de 10 % de la durée du travail prévue, ces heures complémentaires seraient exonérées de cotisations patronales.

Cela va-t-il encourager les patrons à employer les salariés à temps plein ? Évidemment non. Il y a quatre millions de salariés à temps partiel, soit 18 % des salariés, et bien peu ont choisi cette situation. La très grande majorité ont pris ce que les patrons voulaient bien leur proposer.

Au contraire, les mesures de Sarkozy peuvent même inciter les patrons à multiplier les contrats à temps partiel. Quitte à les agrémenter ensuite de 10 % d'heures complémentaires pour toucher le cadeau qui est à la clé. D'ailleurs c'est bien l'objectif, apporter un complément pour les patrons.

R.P.

• Palestine

# Après la prise de contrôle de Gaza par le Hamas

Après que le Hamas a militairement défait les forces fidèles au président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, celui-ci a décrété l'état d'urgence et prononcé la dissolution du gouvernement d'union nationale dont le Premier ministre était Ismail Haniyeh, un des principaux dirigeants du Hamas justement. Ce gouvernement qui avait vu le jour après les accords de La Mecque n'aura duré que trois mois, période durant laquelle de multiples affrontements entre le Hamas et le Fatah ont eu lieu. Deux forces nationalistes hostiles dirigent donc dorénavant les deux territoires palestiniens séparés : le Hamas à Gaza, le Fatah en Cisjordanie.

Le gouvernement israélien ainsi que les gouvernements occidentaux se désolent de cette prise de pouvoir par le Hamas, considéré par eux comme étant un mouvement terroriste. Mais si les élections législatives palestiniennes de janvier 2006 ont donné la victoire au Hamas, si les rapports de forces militaires ont permis aux miliciens du Hamas de mettre en déroute ceux du Fatah à Gaza, la responsabilité revient d'abord à la politique mise en œuvre par les gouver-



Les miliciens du Hamas dans le bureau de Mahmoud Abbas à Gaza.

nants israéliens, couverte, acceptée, aidée par les puissances occidentales.

Pendant plusieurs décennies, ce fut le Fatah de Yasser Arafat qui symbolisa et dirigea le mouvement national palestinien, jusqu'au jour où furent signés les accords d'Oslo censés permettre l'édification, si ce n'est d'un État national palestinien, du moins de la première ossature d'un appareil d'État étendant son autorité sur des bouts épars de territoires.

La prétendue mansuétude israélienne devait en retour être payée par l'exigence que l'Autorité palestinienne parvienne à contrôler, voire à brider la colère des Palestiniens. S'en suivirent de longues négociations considérées comme s'insérant dans un prétendu « processus de paix » qui jamais n'aboutit. Durant toutes ces périodes, et encore aujourd'hui, la colonisation israélienne ne fit que se poursuivre dans les territoires, con-

traignant leurs habitants à supporter des conditions de vie toujours plus difficiles, faites de chômage, de misère et d'humiliations quotidiennes.

L'évacuation de Gaza en août 2005, présentée comme un geste enfin positif d'Israël, n'a été en fait qu'une concession, contrainte certes mais aussi calculée, permettant un renforcement de la colonisation en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et la poursuite de la construction du mur de séparation, symbole de l'enfermement de toute une population dans des territoires de plus en plus dépecés.

Ces impasses ne pouvaient que déconsidérer les dirigeants du Fatah, prêts à de nombreuses concessions, alors même que les gouvernants israéliens se faisaient fort de ne rien céder, affirmant avec le culot qui les caractérise que du côté palestinien il n'y avait « personne avec qui négocier ». C'est dans ces conditions que le Hamas, moins compromis, sortit vainqueur des élections de janvier 2006.

La crainte de voir une organisation prétendument terroriste devenir majoritaire en Palestine ne poussa ni Israël ni ses alliés occidentaux à infléchir leur politique. Au contraire même, ils décidèrent de punir la population palestinienne en supprimant toutes les aides auparavant accordées, voire en volant les taxes revenant à l'administration palestinienne. Récemment tout de même, les États-Unis et Israël acceptèrent que des marchandises entrent dans les Territoires occupés : seulement il s'agissait d'armes devant équiper les mili-

ces du Fatah, opposées à celles du Hamas.

La prise de contrôle de la bande de Gaza par le Hamas, pour prévisible qu'elle ait été, a tout de même semblé surprendre le gouvernement israélien ainsi que ceux des principaux pays occidentaux, au premier rang desquels les États-Unis et les pays de l'Union européenne. Tous ont une responsabilité écrasante dans l'impasse politique qui touche cette partie du Proche-Orient. Ils ont systématiquement coupé l'herbe sous les pieds du Fatah, ouvrant ainsi la voie au Hamas, si bien qu'ils ne peuvent prétendre être surpris aujourd'hui.

Les victoires du Hamas ne sont au fond que le revers de la politique jusqu'au-boutiste d'Israël. À l'agressivité permanente d'Israël répond le renforcement du parti islamiste en Palestine. Bien que le programme social du Hamas se réfère à un « libéralisme » conservateur ; bien qu'il développe nombre de positions réactionnaires, à l'égard des femmes en particulier ; bien que de ce fait la population pauvre ne puisse être réellement représentée par un tel parti, son radicalisme opposé aux compromissions du Fatah suscite encore des espoirs.

Voilà soixante ans que des centaines de milliers de Palestiniens ont été chassés de leur pays et leurs villages rasés. Voilà quarante ans que les territoires de Cisjordanie et de Gaza ont été occupés. Voilà des décennies que ce peuple est martyrisé, que ses terres lui sont volées, que ses déplacements sont empêchés et qu'il est bombardé à la moindre de ses tentatives pour secouer ce joug infâme. La politique du Fatah et celle du Hamas peuvent susciter bien des critiques. Mais quoi qu'il en soit, le combat des Palestiniens pour leurs droits nationaux et pour une vie digne est un combat juste qui devra aboutir. C'est là l'intérêt des Palestiniens mais aussi celui de la population israélienne, qui devra tôt ou tard rompre avec la politique que tous ses gouvernements ont menée jusqu' alors, et trouver les moyens d'une coexistence fraternelle avec les peuples voisins.

Georges LATTIER

• Chine

## Esclaves du Tiers Monde... et d'ici

Reprenant un article de la presse chinoise, les journaux français ont relaté l'arrestation de 168 marchands ou exploitants d'esclaves en Chine.

Des centaines d'enfants, de handicapés mentaux, de vagabonds ont été enlevés, séquestrés et contraints de travailler dans des usines, particulièrement des briqueteries. Certains ont été torturés, un au moins est mort sous les coups d'un contremaître, tous étaient épuisés, sous-alimentés et malades lorsqu'ils ont été libérés.

La presse souligne qu'un trafic d'une telle ampleur ne pouvait être ignoré des autorités locales. De fait l'un de ces bagnes était la propriété du fils

d'un responsable du PC. D'autre part, le côté spectaculaire donné aux arrestations, la large couverture par la presse officielle (la seule qui existe) indiquent que le régime chinois veut démontrer qu'il ne tolère pas de telles horreurs. Cette campagne gouvernementale, sans doute bien partielle, est probablement due à l'approche des Jeux Olympiques, qui doivent se dérouler en Chine.

Les journaux occidentaux ne sont pas avares de reportages sur l'exploitation, réelle, des prolétaires chinois et la férocité du patronat dans ces lointaines contrées. Ils sont en général bien plus discrets lorsqu'il s'agit de patrons ou de groupes français qui exploitent, de la même manière, des travailleurs des

pays pauvres. Par exemple, les plaintes contre le groupe Total, accusé d'utiliser des travailleurs forcés en Birmanie, ont été bien vite oubliées.

Mais il n'y a pas besoin d'aller si loin. On a trouvé en Italie l'été dernier des camps de travail peuplés de quasi-esclaves. Chaque année, pour les récoltes, des baraquements du Midi de la France se peuplent de travailleurs non déclarés, exploités sans retenue, sans droit ni recours.

La férocité envers les pauvres n'est pas un supplice chinois. C'est la conséquence d'une organisation sociale, basée sur l'exploitation du travail humain, qui sévit sur tous les continents.

Paul GALOIS



• États-Unis

# Un crime raciste condamné... quarante-trois ans après



Une cérémonie du Ku Klux Klan dont le tueur raciste était membre.

James Ford Seale vient d'être reconnu coupable du meurtre de deux jeunes Noirs, Henry Dee et Charles Moore, dans l'État du Mississippi, il y a quarante-trois ans, le 2 mai 1964. Ancien membre du Ku Klux Klan, l'organisation raciste particulièrement active dans les États du Sud dans les années soixante, il avait été arrêté puis relâché ; à 71 ans, il risque la prison à perpétuité.

En 1964, l'État fédéral américain venait d'adopter une loi sur les droits civiques. C'était le résultat des luttes des Noirs pour abolir la ségrégation qui régnait dans les États du Sud. Mais il n'était pas question pour les Blancs racistes d'être

mis sur un pied d'égalité avec les Noirs. Si on en croit le frère d'une des victimes, Thomas Moore, qui a mis dix ans à faire revenir l'affaire en justice, son frère n'était pas particulièrement militant ni politisé ; mais Henry Dee aurait été suspecté par le Klan d'être un militant des droits civiques. De toute façon, aux yeux de Seale et de son complice Charles Edwards, ils avaient le tort d'être noirs.

Les deux hommes prirent un jour Henry Dee et Charles Moore en auto-stop, les rouèrent de coups et, avec l'aide d'autres militants du Klan, les jetèrent, encore vivants, lestés d'un moteur de voiture et de barres de fer, dans les eaux du Mississippi. Edwards reconnu qu'il avait, avec Seale,

battu les jeunes parce que sa femme se serait plainte de leur présence et de leur regard, mais il nia les avoir tués. Seale aurait nargué un agent du FBI qui l'interrogeait, laissant entendre qu'il avait commis ce crime mais disant qu'il n'avouerait jamais devant une commission ou un tribunal. Arrêtés, les deux assassins furent remis en liberté sous caution. Les deux complices finirent par se faire oublier, pas tout de suite d'ailleurs pour Seale, dont des rapports de police indiquent qu'on le vit venir par la suite, avec une arme, à plusieurs meetings organisés par le Mouvement des droits civiques. Puis leurs familles déclarèrent qu'ils étaient morts. Il a fallu l'obstination du frère de Moore, servi par un concours de circonstances, et les aveux d'Edwards pour que le procès ait enfin lieu.

Depuis 1989, plus d'une vingtaine de procès de ce genre ont fini par traîner en justice d'anciens membres du Klan. Mais nombre de ceux-ci n'ont jamais été condamnés. Il aura fallu des dizaines d'années pour que la justice soit mise au pied du mur. Les préjugés et la haine racistes gangrenant tous les rouages de l'appareil d'État, à commencer par l'appareil policier et judiciaire, ont encore la vie dure.

Sylvie MARÉCHAL

• Union européenne

# À la recherche d'un traité simplifié

À l'approche du sommet de l'Union européenne des 21 et 22 juin qui devrait théoriquement proposer une solution alternative au fiasco de la Constitution européenne, les rencontres et manœuvres se sont multipliées.

Les représentants des grands États européens, notamment le nouveau couple franco-allemand, Sarkozy-Merkel, se sont relayés auprès des jumeaux qui dirigent actuellement la Pologne, pour tenter de les faire plier. Cependant les autres États membres étaient appelés, lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères, à faire preuve de « sens du compromis ».

Le projet est désormais d'arriver à un traité simplifié, qui remplacerait le traité constitutionnel rejeté par les électeurs français et hollandais en 2005. Ce dernier contenait en particulier de nouvelles règles du jeu institutionnelles, censées répondre à l'élargissement à 27 et plus de la construction européenne, cela incluait notamment la possibilité qu'un plus grand nombre de décisions soient prises à la majorité qualifiée et non plus à l'unanimité comme auparavant, afin d'empêcher que des États opposants puissent bloquer les futurs élargissements de l'Union.

Une majorité des dirigeants européens souhaitent aussi que soit créé un poste de Président et de ministre des Affaires étrangères de l'Union.

Avec ces nouvelles règles du jeu que l'Union espère mettre en œuvre en 2009, il s'agit d'assurer que, comme dans l'Europe à 6, à 9 ou à 15, les grands États européens, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, garderont le contrôle de l'Union. En effet, les règles envisagées prévoient que

les États les plus puissants puissent bloquer ensemble toute orientation opposée à leurs intérêts.

Même si la Grande-Bretagne fait partie de ces quatre États, ses dirigeants ont toujours cherché à tirer le plus de profit possible du marché économique européen tout en rejetant au maximum les contraintes de l'Union. Ils poursuivent dans cette direction. Aussi sont-ils opposés à l'idée d'un ministre des Affaires étrangères de l'Union et ils ne souhaitent pas que le vote à la majorité qualifiée s'étende à trop de domaines.

Quant à la Pologne, elle s'oppose à ce renforcement annoncé du poids des grands États, qui aboutirait à diminuer le sien et celui d'autres pays plus petits. Tout au moins, en menaçant l'Union d'user de son droit de veto contre le traité simplifié, elle voudrait négocier quelque contrepartie à sa reddition.

Voilà les vrais enjeux des discussions autour de la « construction européenne ». Il s'agit d'abord de partage des pouvoirs entre les bourgeoisies de l'Union, et en particulier d'assurer la suprématie des plus puissantes sur celles qui le sont moins. Ce n'est que si ces problèmes sont réglés que ce qu'on appelle l'« idéal européen » reprendra sa marche, voire que l'Union pourra envisager d'intégrer de nouveaux pays comme la Turquie.

Car l'« idéal » en question est d'abord celui des plus grands groupes capitalistes, de leurs profits et des choix qu'ils comptent bien imposer sans trop d'entraves à l'ensemble de la population de l'Union.

Jacques FONTENOY

### Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Écologie : nature ravagée, planète menacée par le capitalisme !

(n° 106 - exposé du 26 janvier 2007)

Amérique latine : les gouvernements entre collaboration et tentatives de s'affranchir de la domination des États-Unis

(n° 105 - exposé du 24 novembre 2006)

L'Afrique malade du capitalisme

(n° 104 - exposé du 16 juin 2006)

Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui

(n° 103 - exposé du 28 avril 2006)

L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité

(n° 102 - exposé du 10 mars 2006)

La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?

(n° 101 - exposé du 27 janvier 2006)

États-Unis : la société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans

(n° 100 - exposé du 5 octobre 2005)

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,54 euro par brochure

### Deux nouvelles brochures de Lutte Ouvrière

**La force des travailleurs, c'est la grève !**

Six semaines de lutte pour les salaires à Peugeot-Citroën Aulnay

Prix : 2 euros

**La Réunion**

Histoire d'une île et de ses travailleurs

Prix : 6 euros

Envoi contre un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière - Ajouter 1 euro pour frais d'envoi - Bien indiquer l'adresse d'expédition

• Bernard Arnault rachète *Les Échos*

## La presse, un luxe qui paye

De grandes manœuvres ont lieu actuellement autour de la vente du quotidien économique et financier *Les Échos*. Bernard Arnault, le patron du groupe de luxe LVMH, est sur les rangs. Ce groupe possède déjà le journal *La Tribune*, autre quotidien économique et financier, qui est le seul concurrent français des *Échos*.

La rédaction de ce journal qui appartient depuis près de vingt ans à un groupe de presse britannique s'inquiète dans un communiqué : « *Il nous paraît tout à fait incompréhensible et choquant que notre maison-mère choisisse de nous céder à un groupe industriel sur lequel nous écrivons quotidiennement. En effet, des conflits d'intérêts majeurs sont à craindre. Plusieurs industriels français, propriétaires de journaux, ont fait la preuve du peu de cas qu'ils font de l'indépendance éditoriale des rédactions, tant sur le plan économique que politique.* »

En termes prudents les choses sont dites, mais c'est la réalité. Un journal économique et financier est en effet bien plus qu'un placement ordinaire et même bien plus qu'une entreprise de presse qui rapporte. Quand le propriétaire est britannique et donc un peu plus éloigné des affaires françaises, les « conflits d'intérêts » existent, mais on imagine aisément que les sujets prêtant à litiges et à pressions sont moindres que s'il s'agit d'un groupe industriel français parmi les plus importants du pays.

Si elle se confirme, l'acquisition des *Échos* par Bernard Arnault ajoutera une pièce maîtresse supplémentaire à la large panoplie de médias contrôlés en France par le cercle des intimes de Sarkozy. Outre Arnault lui-même, il y a Lagardère, Bouygues et Bolloré. Un ensemble qui leur permet de donner bonne presse non seulement à leurs intérêts particuliers mais aussi à la politique de leur ami commun de l'Élysée. Une politique qui éveille en retour, il est vrai, tant de bons échos pour leurs propres intérêts économiques.

Michel ROCCO

## Il y a cent ans

• Il y a cent ans, de mars à juin 1907

# La révolte des vignerons du midi

Au plus fort de la révolte des vignerons du Midi, le 20 juin 1907, intervenait la mutinerie du 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie basé à Béziers, une mutinerie restée célèbre notamment par les paroles de la chanson de Montéhus, qui débute ainsi : « *Salut, salut à vous, / Braves soldats du dix-septième...* »

Juste avant leur mutinerie, un régiment amené à Narbonne pour réprimer les manifestants avait fait feu, tuant six personnes. Cette répression commandée par Clemenceau, qui cumulait les fonctions de président du Conseil et ministre de l'Intérieur, avait révolté les soldats du 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie, dont beaucoup étaient des fils de vignerons ou de paysans originaires de la région. Environ 500 d'entre eux quittèrent les locaux où ils étaient casernés à Agde et distribuèrent des armes à la population, avant de rejoindre à Béziers le gros des révoltés. Ils ne devaient finir par regagner leur caserne que contre la promesse qu'il n'y aurait pas de punitions, alors que la révolte des vignerons se terminait.

### LE « MIDI ROUGE »

Depuis le mois de mars 1907, toute la région du Midi viticole était en ébullition et la révolte se propageait rapidement. La plupart des vignerons du Languedoc et du Roussillon qui formaient le « Midi rouge » étaient de petits propriétaires, loin d'être fortunés ; avec les ouvriers agricoles qu'ils employaient, les commerçants et les emplois induits, toute la région vivait de la culture de la vigne. Les idées socialistes y étaient bien implantées et nombre de communes avaient un maire socialiste. Pourtant, les socialistes ne cherchèrent jamais à se mettre à la tête du mouvement, qui resta représenté par un viticulteur d'Argelliers, Marcellin Albert, se maintenant dans le cadre de revendications corporatistes.

Après l'épidémie de phylloxéra qui avait ruiné les exploitants dans les années 1880, ceux-ci commençaient à s'en sortir économiquement quand

plusieurs années de récoltes trop abondantes firent chuter les prix de vente. Les vignerons dénonçaient aussi les fraudes



Une délégation de vignerons narbonnais au meeting de Carcassonne (26 mai 1907).

pratiquées par de gros négociants qui mettaient du sucre dans le moût pour faire monter le degré d'alcool, avant de le couper d'eau pour augmenter le volume produit, ainsi que la concurrence des vins italiens, espagnols ou ceux produits par les gros colons algériens.

### LA RÉVOLTE S'ÉTEND COMME UNE TRAÎNÉE DE POUDDRE

La révolte partit d'Argelliers où, le 11 mars, 87 viticulteurs conduits par Marcellin Albert allèrent porter leurs revendications au comité viticole de Narbonne. Puis, chaque dimanche, les manifestations se succéderont, regroupant chaque fois plus de monde : de 300 le 24 mars, les manifestants passeront à 10 000 le 21 avril, 150 000 le 26 mai à Carcassonne, 300 000 le 2 juin à Nîmes, pour culminer à 600 000 personnes le 9 juin à Montpellier (qui comp-



Les soldats du 17<sup>e</sup>, la crosse en l'air.

tait alors 77 000 habitants), rejoints par des viticulteurs d'autres régions.

Le gouvernement de Clemenceau refusant de répondre aux demandes des viticulteurs, à partir du 10 juin, 600 maires des départements de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-

### AURAIT PU ÊTRE CONTAGIEUSE

La révolte des vignerons, qui avait vu la mobilisation de centaines de milliers de personnes, n'a abouti finalement qu'à une victoire limitée à la revendication du « vin pur » défendue par les propriétaires viticoles.

Orientales démissionnèrent les uns après les autres en signe de protestation ; les services d'état-civil furent fermés, certaines mairies furent même murées. En même temps se développait une grève de l'impôt.

Le 19 juin, Clemenceau décida alors d'employer la force, envoyant la troupe arrêter le comité d'Argelliers (sauf Marcellin Albert qui s'était caché), ainsi que Ferroul, le maire socialiste de Narbonne. Cela ne se fit pas facilement, la population résista, s'en prit aux soldats et, à Narbonne, attaqua la sous-préfecture. Le lendemain, les émeutes se poursuivirent : à Perpignan, la préfecture fut prise d'assaut et incendiée. Mais à Narbonne, la troupe tira sur les manifestants, faisant six morts en deux jours. C'est alors, dans la soirée du 20 juin, que 500 soldats du 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie se mutinèrent.

Le 23 juin, Marcellin Albert fut reçu par Clemenceau et accepta de retourner dans le Midi pour calmer la révolte. Le président du Conseil acheva de le déconsidérer en lui donnant un billet de cent francs pour payer son retour en train. Mais tout de même, le gouvernement estima plus prudent de faire voter, le 29 juin, une loi contre le sucrage et le mouillage des vins. Après quoi, durant tout l'été, les mairies rouvrirent les unes après les autres.

Pourtant, par nombre d'aspects, cette révolte fut inquiétante pour le gouvernement. Elle l'était tout d'abord par son étendue : loin de faiblir avec le temps, la révolte gagnait en ampleur semaine après semaine ; elle menaçait de s'étendre à d'autres régions viticoles et recueillait une large sympathie dans le reste de la population, à commencer par la classe ouvrière. Inquiétante



aussi à cause de la solidarité que les maires manifestèrent envers les révoltés. Mais elle inquiéta surtout le pouvoir quand l'épisode de la mutinerie des soldats du 17<sup>e</sup> montra que ceux-ci pouvaient se ranger du côté de la population révoltée. À une époque où les gouvernements utilisaient surtout la troupe pour réprimer les grèves et les manifestations ouvrières et paysannes, ils se rendaient compte que ces soldats pouvaient leur faire défaut, laissant ainsi le pouvoir désarmé. Un mouvement général de la classe ouvrière ne pouvait-il pas alors déboucher sur une révolution ?

Marianne LAMIRAL

### UNE RÉVOLTE QUI

• Salon du Bourget

## Pour les profits ça plane



Photo Ben

Le 47ème salon de l'aéronautique au Bourget, dans la banlieue parisienne, s'est ouvert en fanfare pour Airbus qui a annoncé 339 commandes et intentions d'achats pour 34 milliards d'euros.

La satisfaction est d'autant plus marquée que Boeing, qui avait repris en 2006 la place de n° 1 mondial, a annoncé dix fois moins de commandes, correspondant à 3,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Les carnets de commande de l'Airbus A380, le plus gros avion civil du monde, continuent à se remplir alors qu'ils sont déjà pleins pour cinq ans. Quant à l'Airbus A350, au lancement retardé par les exigences techniques des compagnies aériennes, Airbus en a placé 115. C'est moins que les 544 commandes du Boeing concurrent, le 787 Dreamliner, mais

les actionnaires d'Airbus ne sont pas à plaindre. D'autant plus que ces commandes s'ajoutent à celles de 2005 et 2006, deux années record pour Airbus et Boeing qui ont vendu près de 4 000 appareils. Et les avionneurs tablent sur un doublement de la flotte mondiale d'ici 2025 avec près de 33 000 avions.

En fait les affaires sont florissantes dans tous les secteurs de l'aéronautique. Dassault qui présente son dernier modèle d'avion d'affaires, un triréacteur de luxe, le Falcon 7X, a vendu 885 jets privés en 2006. Le constructeur d'hélicoptères Eurocopter, filiale d'EADS, affiche une santé insolente. Numéro un mondial avec 3,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires, il a vendu 615 appareils en 2006. Et pour le seul mois de janvier 2007 déjà 315...

Quant au matériel militaire,

la chasse est ouverte entre les fabricants d'avions pour décrocher des contrats, avec l'aide des États qui les subventionnent. Cette année la concurrence fait rage pour remplacer les avions des armées de l'air marocaine et indienne, sans parler du marché des 179 avions ravitailleurs américains qui représentent la bagatelle de 30 à 40 milliards de dollars.

Pour Airbus, Boeing, Dassault et tous les autres les profits volent haut. Mais cela n'empêche pas les Lagardère et autres gros actionnaires de supprimer des emplois par milliers (10 000 pour Airbus avec le plan Power 8, sans parler des sous-traitants) et de fermer des usines, en invoquant des « difficultés industrielles ». Car supprimer des emplois permet de doper encore plus les profits !

Cédric DUVAL

• Procès des repreneurs d'Air Liberté

## Seillière vole toujours...

Dans le procès des dirigeants d'Air Liberté, lundi 18 juin, le procureur a qualifié la gestion de son ex-PDG, Jean-Charles Corbet, de « pillage méthodiquement organisé » et requis contre lui quatre ans d'emprisonnement dont deux ans fermes et 300 000 euros d'amende.

Corbet est poursuivi pour « abus de confiance et abus de biens sociaux » dans une compagnie aérienne dont la vie fut fort courte : lancée en 2001 avec la bénédiction du gouvernement Jospin et de la direction Air France, Air Liberté fut mise en faillite en 2003, laissant sur le carreau quelque 3 200 salariés.

À ses côtés dans le box on trouve son avocat, un représentant d'une banque canadienne, un homme d'affaires néerlandais, un ex-président du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL). Ensemble, ils ont détourné 24,3 millions d'euros prélevés sur les 150 millions d'euros versés par Swissair, maison-mère d'Air Liberté, et sont passibles d'une peine de douze à dix-huit mois de prison avec sursis et d'amendes variant de 250 000 à 500 000 euros.

Pour sa défense, Corbet a joué les innocents mais a admis savoir que cette reprise serait « difficile et périlleuse », c'est-à-dire impossible. Lui et les dirigeants d'Air Liberté n'ont donc pas perdu de temps pour en tirer tout le profit personnel possible. Corbet, par exemple, s'est accordé à lui-même un « golden hello » (l'équivalent d'un parachute doré, versé en début d'activité), d'un montant de 780 000 euros, et avait

acheté, place Vendôme, sur les fonds de la société un bijou destiné à sa femme d'une valeur de 152 000 euros.

Aujourd'hui Corbet et ses compères sont désignés comme les grands coupables de cette faillite. Mais il y avait des absents de marque dans ce procès : la compagnie Swissair et surtout la holding Marine-Wendel du baron Seillière, majoritaire dans le capital des compagnies aériennes AOM et Air Lib, et qui avait organisé cette débâcle en abandonnant sa participation financière.

Quand Seillière a estimé qu'il avait suffisamment pressé les citrons AOM et Air Lib, le gouvernement Jospin n'a même pas fait mine de lui demander des comptes. Il a organisé, avec la complicité du ministre des Transports Gayssot, du PCF, cette reprise bidon sous le nouveau nom d'Air Liberté, avec Corbet et ses équipiers, ravis de jouer un temps les chefs d'entreprise et bien sûr de prélever leur part des quelques millions d'euros laissés par les anciens propriétaires.

Dans le crash d'Air Liberté, les seuls à ne pas avoir eu de parachute ont été les salariés de la compagnie, dont la plupart n'ont pas retrouvé de travail dans ce secteur, tandis que les principaux prédateurs, absents du box, ont continué leur route vers d'autres bonnes affaires. Ainsi vole le capital, en toute (air) liberté.

Jacques FONTENOY

• Lac de l'Ailette

## Center Parcs, une usine à fric

Dans l'Aisne, à quelques kilomètres de Laon et au bord du lac de l'Ailette, le groupe Pierre & Vacances achève de construire un « Center Parcs ». Il s'agit d'un complexe touristique de 861 cottages, avec une « bulle aquatique » sous laquelle l'eau est maintenue toute l'année à 29 degrés, et où, d'après les concepteurs du projet, il ferait beau toute l'année.

Chacun de ces cottages est vendu à des particuliers qui perçoivent des loyers et pour qui cela représente un placement immobilier sans risque. C'est ce que souligne le directeur du centre qui, en présentant l'opération : « On vend l'immobilier et on en garde l'exploitation », a précisé que ces propriétaires bénéficieront d'avantages fiscaux dans le cadre d'une zone de revitalisation rurale ! D'ailleurs, les pavillons n'étaient pas encore

tous construits qu'ils étaient déjà vendus. Autrement dit, Center Parcs et Pierre & Vacances ont investi avec l'argent des autres, selon une méthode qu'utilisent tous les promoteurs immobiliers.

D'autant que les collectivités publiques, en particulier le Conseil régional de Picardie et le Conseil général de l'Aisne (tous les deux dirigés par une majorité de gauche), ont « accompagné » le projet et n'ont pas ménagé les aides en

tout genre pour ce complexe, que cela soit en aménagements d'infrastructures routières ou même en subventions directes (18,8 millions d'euros versés par le Conseil général de l'Aisne et 10 millions par le Conseil régional de Picardie). La plupart des élus politiques de gauche comme de droite ont multiplié les qualificatifs outranciers pour qualifier ce projet de grandiose, d'emblématique, etc.

Le prétexte de ces aides à un projet, qui va pourtant rapporter beaucoup d'argent aux intérêts privés qui y sont investis, est qu'il serait créateur de nombreux emplois et permettrait une revitalisation de la région. En tout, 690 emplois seraient

créés, la plupart dans le domaine de la restauration et du nettoyage.

Dans cette région où le chômage est important, la sélection est féroce puisque des milliers de chômeurs ont postulé pour les emplois à durée indéterminée et à temps complet. Mais plus de 300 de ces emplois sont des emplois à temps partiel, vraiment très partiel : il s'agit de contrats de 10 heures seulement par semaine, le lundi et le vendredi de 10 h à 15 h ! En fait, beaucoup de ces emplois créés ne permettront pas d'avoir un vrai salaire et ne peuvent que venir compléter un autre travail à temps partiel. Pour les emplois à temps complet, il y a souvent des horaires

contraignants et les salaires sont tout juste au smic. Les collectivités locales auraient au moins pu avoir quelques exigences dans le domaine social au vu des aides qu'elles ont fournies !

La « bulle aquatique » garantit paraît-il le beau temps, et sans doute des beaux jours de profits pour Pierre & Vacances et les propriétaires. Mais la météo est parfois capricieuse et les conditions, avec 690 salariés dont la plupart seront mal payés, sont aussi réunies pour que des perturbations sociales fassent tourner le temps à l'orage !

Correspondant LO

## Le duel gaz-élec

Selon Marcel Boiteux, ex-dirigeant d'EDF-GDF : « Pour permettre à EDF de vendre de l'électricité et du gaz, et à GDF, devenu concurrent, de vendre du gaz et de l'électricité, il aura fallu découpler complètement les appareils commerciaux d'EDF et de GDF (...) ce découplage va coûter dorénavant plus d'un milliard d'euros par an. »

Encore faut-il que GDF ait de l'électricité à vendre, et EDF du gaz. C'est pourquoi le président d'EDF vient d'indiquer qu'il était favorable à un échange de capacités énergétiques avec Gaz de France, ce qui a été aussitôt approuvé par un porte-parole de Gaz de France.

Oserait-on rappeler qu'il n'y a pas si longtemps il existait une entreprise, EDF-GDF, qui vendait à la fois du gaz et de l'électricité...

## Retraite à 37,5 annuités pour tous !

Après une première attaque contre notre régime de retraite avec la création d'une caisse de droit privé adossée au régime général, le gouvernement annonce qu'il va remettre en cause en 2008 tous les régimes spéciaux de salariés : EDF, SNCF, RATP etc., pour les aligner sur le régime général.

Ainsi, la durée de cotisation passerait de 37,5 à 40 annuités ; la pension serait calculée sur la base de 50 % des vingt-cinq meilleures années au lieu de 75 % du dernier salaire ; des pénalités de 2,5 % par trimestre manquant pour les durées de cotisation inférieures à quarante ans au lieu de la proportionnalité du nombre d'annuité ; et plusieurs autres conditions comme la prise en compte du service actif seraient remises en cause.

Après les attaques contre les salariés du privé, voici celles contre ceux des régimes spéciaux. Tout cela augure de nouvelles attaques contre l'ensemble des régimes de retraite avec les projets d'allongement à quarante-deux annuités de cotisation... alors que les profits explosent.

Ne nous laissons pas faire.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière EDF-R&D Chatou

## • L'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz

# La porte ouverte aux augmentations des prix

Le 1<sup>er</sup> juillet les clients particuliers (autrement dit tout le monde) pourront choisir leurs fournisseurs de gaz et d'électricité, EDF, GDF ou d'autres. Le marché, qui a déjà été ouvert il y a six ans pour les très gros consommateurs, et il y a trois ans pour les consommateurs moyens (dits « professionnels »), le sera donc cette fois complètement.

Cela ne changera pratiquement rien dans l'immédiat pour l'immense majorité des consommateurs particuliers qui préféreront conserver leurs fournisseurs traditionnels, c'est-à-dire EDF et GDF, et les tarifs réglementés qui vont avec. Mais dans un avenir plus ou moins lointain, il n'en sera pas forcément de même. Et en tout cas l'ouverture du marché est le préalable à une éventuelle hausse importante des tarifs de l'énergie.

Le nouveau système est simple dans son principe : tant qu'un client reste chez EDF pour l'électricité et chez GDF pour le gaz, il bénéficiera des tarifs (relativement) bon marché fixés par l'État. En effet, l'État est toujours très largement majoritaire dans le capital d'EDF et dans celui de GDF, malgré une certaine ouverture de ces entreprises aux capitaux privés. Et c'est donc l'État qui en dernier ressort fixe les prix. Il vient récemment de refuser (période électorale oblige) une nouvelle hausse du prix du gaz, qui était pourtant prévue.

Mais si un client a le malheur de quitter EDF ou GDF, il plonge alors dans les tarifs libres et il lui est impossible de revenir en arrière.

Et il y a des pièges ! Ainsi, EDF et GDF ont eux-mêmes des tarifs libres, à côté de leurs tarifs réglementés, car elles sont également des entreprises concurrentes des autres fournisseurs. Si un client se laisse séduire par une offre apparemment alléchante de Gaz de France de lui vendre de l'électricité en plus du gaz, il changera de contrat et sera dès lors dans les tarifs libres. Et la réciproque est vraie pour EDF.

Autre piège : un logement dont les fournitures de gaz et d'électricité sont passées en tarif libre y restera, même en cas de changement de propriétaire ou de locataire. Les nouveaux locataires devront donc se méfier ! Il n'est pas impossible qu'on assiste durant quelques mois ou même quelques années à une certaine baisse des tarifs. C'est ce qui s'était passé au début de l'ouverture du marché aux gros industriels. Cela avait achevé de vaincre la méfiance de certains d'entre eux. Mais depuis, les tarifs des très gros consommateurs ont augmenté d'environ 60 % !

Cependant, même si quelques milliers de clients se laissent ainsi piéger, ce sera sans doute peu de chose au regard des millions de consommateurs d'EDF et de GDF.

Le plus gros risque n'est probablement pas là, mais plutôt dans le fait que les directions

d'EDF et de GDF, et elles n'en font pas mystère, souhaitent augmenter les tarifs beaucoup plus vite que ce que l'État autorise pour le moment. L'État, principal actionnaire d'EDF et de GDF mais aussi bénéficiaire des hausses des prix, est donc partagé entre l'intérêt de renflouer un peu ses comptes et l'impopularité qui en résulterait. Mais cela ne durera peut-être pas.

La tentation est de s'aligner sur les tarifs européens, bien plus élevés, comme le demandent d'ailleurs les dirigeants de Bruxelles. Marcel Boiteux, ancien directeur d'EDF-GDF, et aujourd'hui président d'honneur d'EDF, vient d'écrire ces lignes : « Avec la suppression des tarifs régulés que demande Bruxelles, il ne s'agit donc plus, comme on pouvait le croire initialement, d'ouvrir la concurrence pour faire baisser les prix, mais d'élever les prix pour permettre la concurrence ». EDF pourrait pratiquer des prix beaucoup plus bas que les autres fournisseurs et ainsi les éliminer du marché. Mais la logique choisie est à l'opposé : protéger des petits fournisseurs très chers pour tendre à aligner les tarifs sur les leurs. Ce qui n'est rien d'autre que contribuer à soumettre le marché de l'électricité qui touche les besoins élémentaires de toute la population, à la logique du profit.

André VICTOR

## Larrons en foire

Les grandes manœuvres pour inciter les consommateurs à quitter les tarifs réglementés d'électricité ou de gaz le 1<sup>er</sup> juillet ont commencé. Ainsi, le PDG de Poweo, une société « concurrente » d'EDF, affirme que ses prix de l'électricité seront inférieurs aux tarifs réglementés.

Comment ? Poweo a signé avec EDF un protocole d'échange industriel qui lui permet d'obtenir pour 15 ans de l'énergie de base à un prix compétitif. En contrepartie, EDF – qui comme chacun sait, n'a vraiment pas les moyens d'investir dans de nouvelles centrales – pourra disposer de l'énergie de pointe des futures centrales Poweo.

Poweo, EDF et autres s'entendent donc pour détacher le maximum d'abonnés des tarifs réglementés. Ensuite ces abonnés qui n'auront plus la possibilité de revenir aux tarifs régulés, pourront être plumés en toute tranquillité.

## Comment faire payer les pauvres ?

La perspective de l'augmentation des prix de l'électricité n'inspire pas que du plaisir aux patrons des entreprises qui la commercialisent.

En effet, une question se pose à eux : comment faire payer quand même les pauvres alors que les tarifs seront trop élevés pour eux et comment les empêcher d'accéder à l'énergie par des moyens frauduleux ?

Ainsi dans un article de l'intranet Recherche et Développement intitulé « précarité et gestion des clientèles démunies », on apprend qu'un séminaire va bientôt se tenir pour discuter de ces graves questions, avec une idée forte : à la notion de « service public » on devrait substituer la notion de « services aux publics », c'est-à-dire de services différenciés suivant les publics.

Aux pauvres, les coupures ou une fourniture minimale d'électricité pour leur tirer le maximum d'argent ; aux autres, moins pauvres, la grosse facture.

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière EDF Chatou

## Tout ceci n'est qu'un jeu

Pour faciliter la compréhension des nouvelles règles, EDF a distribué aux agents concernés un jeu de cartes, chacune répondant à une question. Il y a 80 cartes, plus

quelques jokers. Il s'agit de savoir répondre à toutes les questions.

Ce n'est pas demain la veille que les agents sauront s'y retrouver dans ce sac de

nœuds. Les dirigeants d'EDF, encore moins, quant aux clients, on sait d'avance qu'ils seront noyés. Ils seront toujours, eux, les perdants de la partie.



• Renault Le Mans

# La lutte pour la réintégration continue

Vendredi 8 juin avait lieu, à Boulogne-Billancourt, le référendum prud'homal contre le licenciement pour faute lourde (c'est-à-dire sans indemnités ni congés payés), de cinq travailleurs de Renault Le Mans.

Pour l'occasion, un appel à la grève avait été lancé par la CGT sur l'usine dans les différentes équipes. C'est à près de 150 que nous sommes partis en cars, dès 4 h 30 du matin, pour soutenir nos camarades au tribunal, où nous avons été rejoints sur place par des délégations d'autres usines Renault.

Ces cinq travailleurs avaient été licenciés sous l'accusation d'avoir lancé à tir tendu des œufs, des pierres, voire des betteraves, sur les commandos de cadres rassemblés en contre-piquets de grève, pendant les mouvements des 15 et 16 mars contre la signature d'un accord de flexibilité.

Lors des entretiens préalables aux licenciements, les 30 mars et 2 avril, la direction n'avait fourni aucune preuve de ses accusations. L'audience prud'homale a confirmé qu'elle n'avait rien de solide contre ces camarades, que ses dossiers étaient vides : des photos prises de loin, pas nettes, montrant des grévistes avec le visage caché, des procès-verbaux d'huissiers que la direction avait payés et à qui elle a donné elle-même des identités, des attestations de cadres qui ne disent pas la même chose sur les dates et les heures des faits reprochés.

Par exemple, des cadres ont attesté « avoir reconnu [untel], malgré qu'il soit cagoulé, à sa haute taille un peu voûtée ». Un autre affirme que « Monsieur [X] lançait des pierres lors d'un assaut » alors qu'à la même

heure il était dans sa commune à 20 kilomètres du Mans, allant chercher sa fille à l'école, etc., etc.

Pour tenter de rattraper le coup, l'avocat de la direction s'est appesanti sur le prétendu climat de violence qui aurait

régné dans l'usine depuis le 8 février, date du premier débrayage contre la flexibilité. Et d'en rajouter en osant déclarer que la direction avait licencié « sans gaieté de cœur », mais qu'à un moment il fallait dire stop.

La direction et son avocat

ont eu beau dire, il est apparu au grand jour qu'elle avait licencié nos camarades pour marquer les esprits, et tenter d'étouffer toute résistance des travailleurs, à l'avenir, contre son plan de flexibilité.

Finalement, le tribunal a

renvoyé l'affaire devant un juge départiteur pour le 14 septembre. Mais pour les travailleurs de Renault Le Mans et des autres usines, il est clair que leurs cinq camarades doivent être réintégrés.

Correspondant LO

## Renault super-flic ?

Le tribunal du Mans vient de statuer sur une vieille affaire. En effet, début 2000, en même temps que 46 travailleurs de Renault Le Mans étaient traînés en correctionnelle par la direction pour séquestration (pour s'être, en fait, opposés au licenciement d'un de leurs camarades), éclatait « l'affaire des fichiers ».

Le syndicat CGT avait en effet mis la main sur des fichiers de la direction où des salariés se voyaient affublés de qualificatifs divers, avec leur tendance syndicale et politique : « rouge vif ; irrécupérable ; filou ; intéressé », etc.

À l'époque, la direction de l'usine et Schweitzer, alors

PDG du groupe et aujourd'hui devenu le président de la Haute autorité contre la discrimination (!), avaient déclaré que ce n'étaient que des initiatives personnelles ou encore une mauvaise interprétation.

Sept ans après (il en a fallu du temps), l'affaire vient donc d'aboutir à la condamnation

d'un chef d'atelier à trois mois de prison avec sursis et à plusieurs milliers d'euros d'amende et de dommages et intérêts.

Évidemment, tout le monde le sait, ce n'est qu'un lampiste qui a été condamné, même s'il a amplement mérité ce qui lui arrive.

La direction, pourtant si prompt à dénoncer dans sa communication interne les « comportements de voyous » des travailleurs grévistes, n'a fait aucun commentaire sur

cette condamnation.

Il faut dire qu'une « nouvelle affaire » a été dévoilée dernièrement à propos de tableaux qui concernent les travailleurs ayant participé aux grèves entre 2005 et 2007, classés dans des catégories comme « noyau dur », avec des indications sur les façons de traiter le « problème ». Des « initiatives personnelles » de certains chefs, va-t-on nous dire encore ?

Correspondant LO



• Chausson Outillage – Reims

### Usine occupée

Arlette Laguiller est de nouveau venue exprimer, jeudi 14 juin, sa solidarité avec les 182 travailleurs de Chausson

Outillage, dont l'entreprise vient d'être liquidée. Les travailleurs occupent l'usine pour demander une amélioration

du plan social.

Notre camarade a dénoncé la situation faite aux travailleurs de Chausson Outillage dont sont responsables les donneurs d'ordre PSA et Renault. C'est à eux qu'il faudrait demander de payer.

Arlette Laguiller a été chaleureusement applaudie lorsqu'elle a dit que c'est par la généralisation des grèves que l'on pourra faire face aux conséquences de la rapacité patronale, dont Chausson est une illustration.

• SNCF – Dépôt de Rennes

# Un avertissement face aux mauvais coups !

En Bretagne, la journée de grève locale de la SNCF, le 15 juin, à l'appel de la CGT et de la FGAAC (syndicat autonome des agents de conduite), a été relativement bien suivie. C'est à plus de 50 % que les conducteurs se sont mis en grève à Rennes, Saint-Brieuc et Brest pour dire leur opposition à la nouvelle organisation de leur travail.

En effet, depuis quelques années, les trains de marchandises sont retirés des roulements collectifs et la SNCF met en place des équipes spécialisées. Les jeunes conducteurs sont affectés à la conduite des trains de marchandises avec des temps de travail plus longs et un salaire plus bas, soi-disant pour « lut-

ter contre la concurrence ». Ces collègues peuvent aujourd'hui se retrouver jusqu'à douze heures par jour dans l'entreprise et effectuer 9 h 30 de travail « effectif ». Les semaines de travail de six jours se succèdent, ainsi que le travail de nuit et de week-end, pour un salaire de 1 250 euros brut par mois.

La lutte contre la concurrence a bon dos puisque la SNCF organise elle-même sa propre concurrence en créant des filiales comme VFLI ou Navilang Cargo, avec du personnel qui travaille toujours plus pour des salaires inférieurs.

Nombre de collègues ont bien compris que c'est surtout un prétexte pour nous faire « travailler plus, mais pas pour gagner plus » !

Maintenant, la direction veut s'attaquer aux conducteurs plus âgés, alors que déjà les

horaires de travail sont en permanence modifiés et que de plus en plus souvent nous ne les apprenons que la veille pour le lendemain, voire le matin pour l'après-midi. Les congés ne sont attribués qu'au dernier moment et les primes, qui comptent beaucoup dans les revenus, sont de plus en plus aléatoires.

D'où le rejet du nouveau projet de roulement, qui ne passe pas. Cette première réaction n'a pas fait reculer la direction, mais tous étaient contents

de se retrouver mobilisés comme ils ne l'avaient pas été depuis longtemps, et de montrer que nous n'acceptons pas toutes les couleuvres sans réagir.

La direction ne cesse de nous répéter que « tout cela n'est rien par rapport à ce qui nous attend ». Eh bien espérons que cette journée ne soit vraiment rien à côté de ce qui l'attend... si elle persiste !

Correspondant LO

• SSII - Rennes

# Technologies de pointe et précarité massive

Le quotidien *Ouest-France* a récemment fait de la publicité autour d'annonces d'embauches importantes dans le secteur des sociétés de services en ingénierie informatique (SSII). Sur Rennes, 900 embauches seraient prévues d'ici la fin de l'année, et « compenseraient » ainsi les suppressions d'emplois prévues chez Alcatel-Lucent.

En effet, les SSII fleurissent aux côtés des grosses entreprises. Par exemple, à Rennes, plus de 350 salariés de ces entreprises travaillent en sous-traitance dans les mêmes bâtiments que les 600 salariés de Equant, une filiale de France Télécom. De même à France Télécom R&D, la branche « recherche » de France Télécom, on estime à plus de 200 le nombre de ces prestataires, pour environ 500 salariés embauchés directement. Et cela sans compter ceux qui restent dans leurs entreprises mais ne travaillent que pour le compte du groupe France Télécom !

Les SSII ont commencé à se développer il y a dix ans, avec l'essor des technologies de l'informatique, et emploient

des techniciens et des ingénieurs dans le secteur de l'informatique et des télécommunications. C'était, au début, une opportunité pour les jeunes diplômés d'améliorer leur formation, par un travail plutôt bien payé et à travers plusieurs contrats de mission en sous-traitance dans des entreprises différentes. Mais aujourd'hui, les annonces enthousiastes cachent une réalité bien différente.

Ces sociétés, qu'elles soient de petites entreprises ou bien de grands groupes comme Atos ou Cap Gemini, ne sont maintenant rien d'autre que des réservoirs de main-d'œuvre précaire à la disposition des grandes entreprises de la région. Les salariés de ces SSII sont les premiers touchés à chaque vague de suppressions d'emplois chez leur employeur du moment, à qui il suffit de ne pas renouveler leur contrat de mission pour les renvoyer. La durée moyenne de chaque contrat est d'ailleurs de plus en plus courte. Elle est passée de un à deux ans il y a cinq ans à trois mois aujourd'hui chez France Télécom. Mais ces contrats peuvent être renouvelés ou interrompus



à l'infini ! Pour le salarié, chaque fin de contrat de mission est un problème, et, dans les petites SSII, c'est bien souvent le chômage qui se profile si aucun contrat n'est retrouvé rapidement.

À cette précarité s'ajoutent des conditions de travail quasiment toujours inférieures à celles des employés des grandes entreprises utilisatrices. Cela est vrai aussi bien en matière de rémunération que de congés

par exemple. Quand les salariés des deux statuts travaillent dans les mêmes locaux, comme c'est bien souvent le cas, les patrons ne se gênent pas pour tenter d'opposer les uns aux autres et tirer les conditions de travail de tout le monde vers le bas. Les patrons des entreprises utilisatrices font également miroiter la perspective d'une embauche en CDI pour se donner un moyen de pression supplémentaire sur ces salariés.

Ainsi, contrairement à ce que nous racontent les politiciens de tous bords qui ne jurent que par la formation, non seulement la précarité existe pour la main-d'œuvre qualifiée, mais elle se développe.

Reste à souhaiter que se développe également la conscience que, ouvrier ou ingénieur, tous font partie d'un même camp et ont les mêmes intérêts contre les patrons.

Correspondant LO

• LPC – Villers-Saint-Paul (Oise)

# Après un accident grave, des travailleurs dénoncent le mépris pour la sécurité

Le 13 juin, un jeune ouvrier de 19 ans était retrouvé inanimé au fond d'une citerne à produits chimiques dans l'usine LPC de Villers-Saint-Paul. Il était réanimé après un arrêt cardiaque puis envoyé dans le coma à l'hôpital de Senlis, avec un important œdème cérébral.

Depuis des années, les grands groupes chimiques installés sur la plate-forme de Villers-Saint-Paul, Total (aujourd'hui avec sa filiale Crey Valley), Dupont de Nemours, ou le groupe DSM, installé à Compiègne, et d'autres encore, avaient confié au groupe de transport Géodis le soin de mettre sur pied une structure pour nettoyer au meilleur coût leurs citernes de transport de produits chimiques, pour certains hautement toxiques. Ce groupe a donc mis

sur pied une filiale « indépendante » occupant actuellement dix-sept personnes. Mais la seule « indépendance » de cette entreprise est de s'exonérer du respect des règles de sécurité reconnues comme vitales dans ce domaine.

Dans les faits, les salariés assurant ce nettoyage avaient la responsabilité de monter seuls sur les citernes pour les ouvrir, sans savoir ce qu'elles contenaient. Ils devaient assurer, toujours seuls, le nettoyage, en montant le cas échéant des seaux de solvants, en ignorant totalement la toxicité des produits, avant d'en asperger manuellement l'intérieur de la citerne à l'aide d'une casserole. Puis, si ce n'était pas impeccable, il leur fallait descendre, toujours seuls et sans masque à oxygène, à l'intérieur de la citerne pour gratter le fond de celle-ci.

Les règles exigent la détection préalable, avant toute ouverture, le contrôle de la qualité de l'atmosphère à l'aide des appareils existants ; il est interdit aux salariés d'être seuls, même pour monter sur les citernes. En cas d'intervention dans celles-ci, il est prévu des scaphandres à oxygène avec un autre salarié en protection au dehors. Mais rien de tout cela n'existait.

Il a fallu que les deux ouvriers chargés de cette tâche, collègues de l'accidenté, se révoltent alors que l'un est lui aussi en CDD et que l'autre n'a que sept mois d'ancienneté. Tout en sachant les risques qu'ils pouvaient encourir, ils ont rendu public tout ce qu'ils savaient. Très vite il est apparu que les services de police, à qui l'enquête avait été confiée, refusaient d'entendre les salariés et ne voulaient prendre en

compte que les déclarations des dirigeants de l'entreprise. Le groupe Géodis délégua immédiatement un de ses représentants. Des contre-vérités furent répandues dans la presse. Mais finalement, même si la télévision régionale privilégia les déclarations patronales, toute la presse écrite prit le parti des salariés.

Dans un premier temps, les services de l'inspection du travail n'avaient « pas eu le temps d'entendre les salariés ». Mais, le lundi 18 juin, les choses ont commencé à bouger. Accompagnés d'un représentant du Syndicat Démocratique Chausson auquel ils s'étaient adressés, et en présence d'un représentant central CFDT du groupe, les deux salariés, après une dernière opposition vive du DRH de Géodis, ont pu faire enregistrer leur « droit de retrait pour cause de danger

imminent ». Ils réclamaient la mise de l'installation aux normes de sécurité de l'industrie chimique. La direction générale, qui n'avait pas encore osé remettre en route les installations, a commencé dès le lendemain à promettre des études et à faire des propositions partielles. Enfin, après le préfet, l'inspection du travail a promis une intervention dans le sens de la protection des salariés.

Ce qui a surpris tout le monde, les représentants du patron en premier, c'est que des salariés se défendent : « Pourquoi êtes-vous restés dans l'entreprise si vous aviez vu ce qui n'allait pas ? », a déclaré spontanément le DRH. Ces gens-là oublient tout simplement que leurs ouvriers viennent travailler pour gagner leur vie, pas pour la perdre.

Correspondant LO

• La Poste – Rezé (Loire-Atlantique)

## Après neuf jours de grève, la direction a reculé !

À Rezé, banlieue de Nantes, la direction de La Poste veut supprimer quatre postes, conformément à une politique qu'elle veut appliquer dans tous les bureaux du pays, et qu'elle justifie en disant que le courrier arrive tout trié.

Elle veut en profiter pour imposer des cadences plus fortes, et que les postiers passent plus de temps à l'extérieur. D'autres bureaux ont déjà été restructurés, mais là, les facteurs n'y arrivent pas. La défense de l'emploi, des conditions de travail et du service public ne font qu'un.

À Rezé l'appel à la grève, lancé par la CGT et soutenu par Sud, a réuni la quasi-totalité du personnel de la distribution.

Durant neuf jours, les facteurs ont popularisé leur lutte

pour la défense des emplois et du service public. Ils sont allés sur les marchés, ont distribué des tracts explicatifs, ont recueilli des signatures pour leur pétition. La direction faisait la sourde oreille, recevait les postiers sur le trottoir. Mais elle n'en menait pas large pour autant, car ce n'est pas le premier bureau à s'être mis en grève dans la région pour les mêmes raisons. La Chapelle-sur-Erdre en avait fait récemment tout autant. Et au bureau du centre-ville de Nantes, qui est un gros bureau, accusé d'avoir onze emplois de trop, certains ont parlé de boycotter la distribution des plis électoraux.

Au bout d'une semaine, devant le silence de la direction, les grévistes ont demandé au préfet de nommer un médiateur.



Les facteurs de Rezé sont allés deux fois au bureau du centre-ville. Une première fois, ils ont pris la parole, expliquant la situation. Et la deuxième fois, devant leur demande déterminée, les facteurs du centre-ville ont voté : entre le tiers et le quart étaient prêts à débrayer immédiatement, et les trois

quarts étaient partants pour le lendemain.

Finalement, la direction n'a pas voulu tenter le diable, et a décidé de reporter à septembre la restructuration du bureau de Rezé.

Ce recul est une victoire, même si on pense à Rezé que la direction recule pour mieux

sauter. Car en septembre, trois bureaux vont être sur la sellette, outre Rezé, Nantes centre-ville et un autre bureau Nantes-Rollin. On s'attend à ce que ce soit mouvementé. Comme les postiers nantais le disent, les Rezéens sont venus nous voir, nous irons les voir...

Correspondant LO

• Sogerma – Rochefort (Charente-Maritime)

## Fin de la grève

Les 200 grévistes de la Sogerma de Rochefort ont décidé de reprendre le travail mardi 12 juin, après une semaine de grève pour, entre autres, 50 euros par mois d'augmentation pour tous.

Ils ont pris cette décision après avoir fait reculer partiellement leur direction : elle a dû accepter une augmentation générale de 31 euros net par mois ainsi qu'un salaire plan-

cher à 1 400 euros brut, ce qui fait augmenter de les plus bas salaires 80 euros brut. De plus, les grévistes ont déjà collecté plus de 3 500 euros auprès des retraités et des non-grévistes, en soutien à leur grève. Les anciens ont proposé de laisser cette somme en partage aux jeunes les plus mal payés, sur qui la perte de salaire pèse le plus.

Correspondant LO

• KFC – Paris-Les Halles

## Grève pour les salaires

Le KFC (Kentucky Fried Chicken) des Halles est un fast food dont la spécialité est le poulet frit, apparemment à la mode du Kentucky. Mais ses travailleurs qui, eux, viennent surtout de la banlieue parisienne, se sont mis en grève le mercredi 13 juin.

Ce restaurant emploie plus de 100 personnes dont une majorité à temps partiel, le plus souvent imposé. C'est un des plus gros restaurants de l'enseigne, qui fait partie d'un groupe coté en bourse, YUM (Pizza Hut...). Cependant les salaires y sont bas, moins de

1 000 euros pour ceux qui arrivent à travailler 35 heures.

Au cours des dernières négociations salariales, les syndicats ont réclamé le paiement d'arriérés de salaire correspondant à la prime d'habillement (10 mn par jour) que la direction leur doit depuis 2001. Suite au refus de celle-ci, les employés du KFC des Halles ont répondu par la grève, tout de suite majoritaire et soutenue par l'ensemble des syndicats (CGT, FO, CFTD, CFTC) réclamant une augmentation de salaire, le 13<sup>e</sup> mois et le rappel du paiement du temps d'habillement.

Vendredi 15 juin, ils ont

organisé une journée d'action devant le restaurant, s'adressant aux nombreux passants des Halles et à la presse. La direction a alors proposé une « sortie de crise » par la récupération des heures de grève, afin qu'il n'y ait pas de perte de salaire. Samedi 16, le travail a repris et la réouverture des négociations est prévue. Les salariés se sentent forts de leur mobilisation et sont prêts à remettre ça car, visiblement, la direction de Kentucky Fried Chicken craint la contagion du mécontentement. En ces temps de grippe aviaire...

Correspondant local

• Travailleurs sans papiers

## Les négriers sont tolérés en France

Deux travailleurs maliens sont menacés d'expulsion. Leur entreprise les employait alors qu'ils avaient de faux papiers. Elle les avait envoyés rénover la résidence présidentielle de « la Lanterne », un pavillon de chasse proche des jardins du château de Versailles sur lequel les Sarkozy ont jeté leur dévolu. C'est là que les CRS chargés de filtrer les entrées les ont arrêtés, et aujourd'hui la préfecture voudrait les renvoyer au plus vite dans leur pays, avant que l'on en apprenne plus sur les conditions dans lesquelles ils étaient employés.

Sarkozy n'est donc pas le dernier à bénéficier indirectement du travail des sans-papiers, qui font partie, quoi qu'il en dise, de cette « France qui se lève tôt » pour gagner sa vie et nourrir une famille restée au pays. Mais avant tout, ce travail clandestin profite à une

partie des patrons français qui font leurs profits en surexploitant ces sans-papiers auxquels les mesures répressives ne laissent guère de choix. Ainsi, dans les restaurants Buffalo Grill, les salariés aujourd'hui en grève devaient multiplier les heures supplémentaires non payées

sous la menace d'une dénonciation à la police.

Chaque fois que des travailleurs ont réussi à s'organiser pour se défendre contre cet esclavage moderne, ils ont dénoncé les mêmes pratiques, que ce soit ceux de la blanchisserie Modeluxe dans l'Essonne, de Métal Couleur à Bonneuil dans le Val-de-Marne ou encore les salariés de ces abattoirs des environs de Rennes, qui sont venus rencontrer les grévistes de Buffalo Grill. Cette surexploitation est courante dans des secteurs comme les travaux publics, la confection, l'hôtellerie ou l'agriculture. Elle

ne profite pas qu'à quelques petits patrons mais aussi aux grandes entreprises de ces secteurs. Des sans-papiers ont participé à la construction de la bibliothèque François-Mitterrand, du stade de France ou des lignes de métro Éole et Météor. Car les chantiers qui sont attribués à des grandes sociétés du bâtiment sont découpés en tranches et sous-traités à des filiales, qui les sous-traitent ensuite en cascade à des entreprises, qui n'hésitent pas à employer des sans-papiers. Au bout du compte les mastodontes du secteur empochent des bénéfices, et en cas de contrôle

seul le dernier sous-traitant est inquiet, et encore si peu ! Il lui suffit de dire que sa bonne foi a été abusée. En définitive, le seul qui trinque vraiment en cas de contrôle, c'est le travailleur.

En traquant les immigrés comme il l'a fait ces dernières années, Sarkozy n'a fait que les livrer encore plus à la merci de leurs exploiters. Les grèves qui ont lieu aujourd'hui contre cet esclavage contemporain, et proche de nous, montrent bien que pour éviter ces pratiques, il faut commencer par régulariser tous les sans-papiers.

Daniel MESCLA

## • Créations d'emplois

### Le poids de la précarité

L'Unedic et l'Insee viennent de publier leurs statistiques de créations d'emplois, dont le chiffre atteindrait 112 400 pour le premier trimestre 2007.

La destruction d'emplois industriels a été moins forte au cours de ce trimestre, nous dit-on, mais 9 400 emplois de ce type ont tout de même été perdus ce trimestre. Ils s'ajoutent aux 15 000 du trimestre précédent et à tous les autres perdus auparavant.

C'est dans le secteur tertiaire, cette catégorie fourre-tout où les statisticiens rangent tous les emplois qu'ils considèrent comme ni agricoles ni industriels, qu'on trouve le gros des emplois créés dans cette période. Mais sur 92 000 emplois ainsi recensés, plus de la moitié, 48 000, sont des emplois en intérim, soit 42 % du total des emplois créés dans la période en question.

Ce sont aussi des emplois précaires, puisqu'ils sont susceptibles de disparaître, dès lors que les employeurs jugeront nécessaires de mettre fin à la mission d'intérim. D'ailleurs, au dernier trimestre de 2006, le bilan des emplois en intérim était au contraire un solde négatif de 13 600 missions.

La presse patronale, qui rapporte ces chiffres, claironne la reprise de la création d'emplois. Mais pour une large part, c'est l'emploi précaire qui se développe.

Jacques FONTENOY

### Ce n'est pas la crise du logement pour tous

140 personnes se sont présentées pour acquérir un appartement de 200 m<sup>2</sup> à 3 millions d'euros dans le quartier du Trocadéro à Paris. Et il existe des listes d'attente pour acheter des logements de luxe.

Selon la presse, les plus riches se bousculent pour acheter à prix d'or des appartements dans Paris, désormais au neuvième rang mondial des villes les plus chères. Ce renchérissement des prix de l'immobilier rend plus difficile aussi bien l'achat que la location d'un logement.

Pas étonnant qu'il y ait 3 millions de mal-logés et de sans-abri !

## • Le gouvernement Fillon 2

# Les pare-feu de Sarkozy

La composition du second gouvernement Fillon évoque à première vue un inventaire à la Prévert. Qu'on en juge : des personnalités de droite issues de l'UMP ; d'autres venant de l'UDF, tel Santini ; du PS, tel Bockel ; d'autres encore venant de la « société civile », formule alambiquée pour signifier qu'elles ne faisaient pas partie du vivier politicien, telle Fadela Amara, curieusement associée à Christine Boutin.

Que cela relève de l'effet d'affichage, comme nombre de commentateurs l'ont dit, c'est incontestable. Mais c'est le cas de toutes les combinaisons gouvernementales qui sont le résultat de subtils dosages destinés à satisfaire telle ou telle coterie, à adresser des signes à telle ou telle catégorie sociale bien plus qu'à choisir selon les compétences des individus. À cela s'ajoute, cette fois, dans les calculs de Sarkozy, une volonté manifeste de mettre dans l'embarras ses rivaux du

Parti Socialiste. Et il y a réussi, avec d'autant plus de facilité qu'il y avait dans le camp des socialistes des hommes pour qui les attaches avec ce parti étaient bien moins fortes que leurs ambitions. Mais ce type de situation n'est pas exceptionnel. Des hommes qui passent de la gauche à la droite, du jour au lendemain, aussi facilement, cela s'est déjà vu, tout comme des politiciens qui ont fait le parcours inverse.

Mais le calcul de Sarkozy se réduit-il à la seule volonté de faire un coup ? Se limite-t-il au seul effet d'affichage ? Pas sûr ! Le choix de cette équipe gouvernementale, au-delà des commentaires anecdotiques qu'il a suscités, montre qu'il n'est pas si assuré qu'on le dit pour affronter la période à venir. Après les rodomontades de la campagne électorale, destinées à séduire l'électorat d'extrême droite, Sarkozy cherche à se donner une image plus consensuelle ; pour mener la même politique, certes, mais avec prudence.

On a beau dire que la

### UN GOUVERNEMENT D'OUVERTURE .



droite a en main tous les pouvoirs, cela n'est vrai qu'au plan institutionnel. Pour imposer les « réformes » qu'il a promis de réaliser, il sait qu'une majorité parlementaire ne suffit pas toujours. Preuve en est le CPE sur lequel Villepin s'est cassé les dents. Et le choix de son équipe gouvernementale tra-

duit, de sa part, la conscience que tout n'est pas forcément gagné pour lui. Les réactions du monde du travail, par exemple, que sa politique ne manquera pas de provoquer constituent sans doute une de ses craintes et peuvent expliquer sa prudence et les précautions qu'il prend.

Jean-Pierre VIAL

## La carrière d'élu et ses aléas

Le Parti Socialiste a trouvé un sujet d'agitation avant le deuxième tour des législatives. Il s'agissait du projet du gouvernement d'augmenter la TVA de cinq points, ce qui conduirait évidemment à une augmentation très sensible de tous les prix, situation dont les catégories les plus pauvres de la population seraient les principales victimes. Une augmentation qui serait d'ailleurs bien supérieure à l'augmentation du smic.

Mais le PS a saisi cette opportunité pendant les quelques jours qui ont précédé le deuxième tour et en a fait le centre de son argumentation qui se résumait à : « Votez socialiste pour ne pas voir augmenter la TVA ».

Vu la crainte de réactions populaires qui auraient pu être provoquées par la propagande socialiste, Sarkozy a annoncé que cette augmentation n'interviendrait pas avant 2009. La décision est simplement reportée, mais c'est quand même un recul moral, témoin d'une certaine peur.

Bien sûr, l'UMP n'a pas, pour cela, perdu la majorité à l'Assemblée, mais même la trentaine d'élus qu'elle a perdus la gêne beaucoup. En effet, les élus, dans cette république, sont en quelque sorte des entrepreneurs. Lorsqu'ils s'engagent dans une campagne électorale, qui est le plus souvent à leurs frais, ils espèrent être élus et bénéficier pendant cinq ans de tous les avantages et prérogatives attachés à la fonction de député. C'est une carrière juteuse. D'autant qu'elle est éventuellement renouvelable et que certains des avantages ne se terminent pas au bout des cinq ans, en termes de retraite par exemple.

Mais, pour être élu, il faut courir sous la bannière d'un parti qui vous investit et dont l'étiquette vous donne de grandes chances d'être élu. C'est vrai pour les grands partis comme l'UMP et le PS. Et, même s'il n'y a pas de grandes chances d'être élu, il faut obtenir au moins 5 % des voix, ce qui vous rembourse de votre mise de départ.

Pour chaque candidat député, il y a donc une course à l'investiture par un grand parti. Encore faut-il que la bannière soit bonne et l'étiquette rentable. Sinon, bien sûr, on cherche, si possible, mieux.

L'UMP n'a pas fait élire le maximum de candidats et il y a des déçus parmi les hommes qui font une carrière politique et qui se sont rangés derrière sa bannière. Bien sûr, il y aura des lots de consolation aux municipales, aux régionales, aux européennes, mais le problème se posera exactement dans les mêmes termes : est-ce que cette étiquette est avantageuse pour être élu ? C'est pourquoi l'UMP voulait le maximum d'élus, même si elle n'en a pas besoin pour gouverner.

Quant au PS, il n'en a, bien sûr, pas besoin du tout pour gouverner puisqu'il est exclu du pouvoir pour cinq ans. Mais moins il aurait eu d'élus – ce qui ne s'est pas réalisé, au contraire, et ce qui explique la joie des intéressés –, moins il aurait pu attirer de profession-

nels de la politique parmi ses candidats.

C'est pourquoi ses dirigeants ont prétendu sur tous les tons qu'il fallait de nombreux élus socialistes pour s'opposer aux mauvais coups de la majorité de droite. Il lui fallait absolument redorer son blason, ce qu'il a réussi à faire dans une certaine mesure.

Cela dit, on verra maintenant s'il fera mieux, avec plus de députés, que ce qu'il a fait depuis cinq ans.

Pour ceux qui ont été battus aux législatives, il y aura aussi bien sûr des lots de consolation.

D'ailleurs, avant même le deuxième tour des législatives, tout le monde s'est mis en place pour les municipales prochaines. Car être maire d'une grande ou d'une moyenne ville est une place presque aussi bonne que celle de député ; voire supérieure, surtout quand il s'agit d'une grande ville car on a plus de pouvoirs en étant maire qu'en étant simple député.

R.G.